LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 25 février 1931 — No 51

L'instruction religieuse et le français hors l'école

Discours du premier ministre J. T. M. Anderson

L'ABOLITION DU FRANCAIS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA SASKATCHEWAN

Un amendement scolaire abolissant l'usage du français dans les écoles publiques de la Saskatchewan sera présenté à la législature au cours de la présente session, a déclaré M. Anderson, premier ministre et ministre de l'Education, dans un discours au Congrès de la **Saskatchewan School Trustees' Association,** à Moose Jaw, le 18 février.

La coutume a été, dit-il, de permettre qu'un enfant de langue française de la province reçoive l'instruction dans sa langue maternelle, durant la première année, avec le résultat qu'à la fin des dix mois l'enfant pouvait ne pas savoir d'anglais. L'innovation est projetée, a-t-il dit encore, non pas parce que lui (M. Anderson) ne respecte pas les Français ou leur culture, mais parce que le système actuel ne repose pas sur une solide base pédagogique.

DELOYAUX A LEUR PROVINCE.

Le gouvernement ne reconnaît qu'une seule association de commissaires d'écoles; c'est-à-dire, celle qui tient présentement son congrès à Moose-Jaw, continua M. Anderson. Bien que nous voulions que toutes les croyances religieuses soient représentées dans les écoles de la Saskatchewan, nous ne voulons pas que l'on forme des groupes entièrement séparés de l'association des commissaires d'écoles. Quiconque appuie semblable projet n'est pas un membre loyal de la province.

On en est venu à la décision d'abolir le français (c'est toujours le premier ministre qui parle) après une minutieuse enquête dans toutes les écoles qui ont mis en pratique cette clause de l'Acte. Un tribunal impartial composé de deux inspecteurs scolaires, dont un français (M. Anderson ne mentionne pas son nom) a mené l'enquête. Comme résultat de ses investigations, ce tribunal a recommandé le rappel de la dite clause.

En déclarant que son gouvernement a l'intention de supprimer l'enseignement du français à l'école, le premier ministre dit qu'il voyait en cela un pas de plus vers l'unité nationale des habitants **de la Saskatchewan.**

Il mentionna ensuite des circulaires distribuées dans la province, demandant des renseignements au point de vue religieux et racial, dans le but de former une organisation séparée. Ceci, dit-il, est sérieux et pas du tout dans le meilleur intérêt de la province.

ABOLITION DES DIPLOMES PERMANENTS.

Dans le même discours, M. Anderson a suggéré l'abolition des diplômes permanents et l'introduction de diplômes à courtes périodes, dans le but, dit-il, de protéger et la profession enseignante et les enfants.

Congrès de la "Saskatchewan School Trustees' Association"

ABOLITION DES ECOLES SEPAREES EN SASKATCHEWAN — ABOLITION DU CATECHISME — PAS DE CATHOLIQUES DANS LE CONSEIL D'EDUCATION

Le lendemain du jour où M. Anderson, premier ministre de la province et ministre de l'éducation, prononça devant les commissaires d'écoles en congrès à Moose-Jaw, son discours annonçant que durant la session présente son gouvernement présentera un bill pour la suppression du cours primaire de francais, ces mêmes congressistes de la **Saskatchewan School Trustees' Association** passèrent des résolutions d'une profonde gravité pour nous. C'était le 19 février, troisième jour du congrès.

1o Une de ces résolutions, passée le matin, quelques heures seulement après le discours de l'hon. premier ministre sur la suppression de notre langue à l'école, demande l'abolition des écoles séparées en Saskatchewan.

2o Une autre résolution demande que l'on raye de l'Acte Scolaire la clause prévoyant que parmi les membres du Conseil Provincial d'Education il y aura deux catholiques.

3o Dans l'après-midi de ce même 19 février, le congrès passa une autre résolution, d'après laquelle la Saskatchewan School Trustees' Association fera pression auprès du gouvernement pour obtenir l'abolition de la clause de l'Acte Scolaire qui accorde une demi-heure (de 3 h. 30 à 4 h.) d'enseignement religieux, et qu'on lui substitue la récitation du Notre Père dès l'ouverture de la classe le matin.

AUTRES RESOLUTIONS, Voyez page 8

Nouvelles Menaces

Les lecteurs du "Patriote" liront en 1ère colonne le compte rendu du discours que le premier ministre de notre province prononça devant le congrès de la "Saskatchewan School Trustees' Association," tenu à Moose-Jaw, la semaine dernière. Nous leur demandons de le lire bien attentivement.

Pour le moment, nous ne voulons faire aucun commentaire. Les officiers des différentes organisations catholiques de la province étudient la situation, et nous aviserons les lecteurs en temps et lieu de ce qui aura été décidé.

D'ici là nous leur demandons de se grouper plus étroitement encore autour de leurs associations nationales. Plus que jamais nous avons besoin de cette union qui fait la force.

Raymond DENIS,
président-général

NOUVELLES

CHEZ-NOUS ET AILLEURS

Mort de Mgr Fallon

London (Ontario). — S. G. Mgr Fallon, O. M. I., évêque de London, est mort dimanche soir, le 22 février.

S. G. Mgr Michael-Francis Fallon, de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, est né à Kingston, le 17 mai 1867. Il fut ordonné prêtre le 29 juillet 1894, élu évêque de London le 14 décembre 1909 et sacré sous ce titre à London, le 25 avril 1910, par Mgr McAvay, archevêque de Toronto.

Les funérailles auront lieu vendredi prochain, le 27.

Quatre frères lui survivent, dont deux Pères oblats.

x

Le comte Bessborough s'embarquera le 27 mars

Londres. — On annonce officiellement que le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, s'embarquera à bord du *Duchess of Bedford*, du Pacifique Canadien, le 27 mars.

x

"Gandhi, séditieux fakir"

Londres. — L'Hon. Churchill a *décrit Gandhi comme* "un séditieux fakir, s'acheminant à moitié nu à travers les rues, vers le palais viceroyal", au cours d'un éloquent discours dans la campagne électorale d'Epping. Le spectacle de Gandhi menant sa campagne de désobéissance en même temps que son entrevue avec le vice-roi de l'Inde, est "nauséabond", s'écria Churchill.

"Ce serait une honte, une lâcheté et un déshonneur de transférer la responsabilité du gouvernement indien du parlement anglais à une oligarchie artificielle de politiciens, d'avocats, de marchands, de dignitaires ecclésiastiques et de fanatiques."

Il termina en priant les gens de changer leur opinion au sujet du gouvernement travailliste, qu'il appelle "malavisé et dangereux."

Les Fermiers-Unis en congrès

Saskatoon. — M. George-H. Williams, président des Fermiers-Unis du Canada (section de la Saskatchewan) qui, en ce moment, sont en congrès à Saskatoon, suggère l'action politique, l'influence aux urnes, si les agriculteurs n'obtiennent pas ce qu'ils demandent du gouvernement.

"Ayez recours à des moyens pratiques, pour vous assurer la possession de votre *home* et de votre subsistance, même si ce n'est que pour un temps", dit M. Williams. "Exigez ces choses et si on vous les refuse, élisez des hommes et des femmes qui s'engageront à vous les obtenir. Prenez ces moyens, puis allez à la poursuite de votre objectif : un système économique nouveau et meilleur.

"Avant que notre association puisse progresser, il faut que tôt ou tard nous décidions si nous allons suivre le chemin d'un commonwealth social, ou si nous allons maintenir un système d'individualisme et continuer notre culte au sanctuaire du gain individuel."

M. Williams dit qu'il craint moins le radical que le conservateur. Le radical peut nous causer des difficultés, mais le conservateur nous mènera au cimetière.

"Au cours de l'année écoulée, continua-t-il, les membres de votre exécutif ont adressé diverses demandes aux gouvernements fédéral et provincial." L'orateur parlait surtout du mémorandum à M. Bennett, demandant un prix fixe d'environ un dollar pour le blé, d'une assurance de récolte avec l'aide du gouvernement, de la réduction des taux d'intérêt et de la sécurité du fermier sur sa terre.

"Aucune de ces requêtes n'a été accordée", dit M. Williams, "il appartient à ce congrès de décider quelle sera la politique des fermiers de la Saskatchewan à ce sujet. Votre bureau va vous proposer divers plans pour la stabilisation économique."

Mme Pearl Johnston, Coleville, insista sur la nécessité d'un meilleur système financier sous le régime du *pool* cent pour cent. Il semble que la question de sécession sera longuement discutée durant le congrès qui s'est ouvert le 24 février, dans l'après-midi, et doit durer quatre jours. La "Charte de Liberté" sera présentée aux délégués comme un programme des membres du district 12. D'après la déclaration de ces derniers, 75 délégués et visiteurs à leur réunion de district, à une exception près, ont tous voté en faveur de la charte.

Il peut se faire que le congrès se prolonge un *cinquième* jour, pour étudier si la section de la Saskatchewan des Fermiers Unis du Canada se lancera dans l'arène politique. Au dernier congrès, la proposition fut rejetée. On décida, l'an passé, de former une association fermière politique séparée des United Farmers.

Hier après-midi, à 2 heures 30, le congrès, représentant plus de 30 000 membres, l'association fermière la plus considérable du Canada, reçut la visite du maire de Saskatoon, M. John W. Hair. Le Dr W.-C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan, prononça un discours de bienvenue à Saskatoon. Le soir, M. H.-E. Spencer, M. P. pour Battle-River (Alberta), donna un discours sur la socialisation de la monnaie.

Sa Grandeur Mgr J. H. Prud'homme

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, est revenu de l'Est au commencement de février. Après un séjour d'affaires à Saint-Philippe, paroisse de son diocèse, du 7 au 15 février, Monseigneur est rentré à Saskatoon, le 17 au soir.

Dimanche dernier, Sa Grandeur nous arrivait à Prince-Albert. En ce moment elle est à l'hôpital de la Sainte-Famille de cette ville, souffrant d'une amygdalite aiguë. Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que le vaillant évêque de ce diocèse se remet rapidement et que, dans peu de jours, il pourra reprendre le cours de ses occupations.

x

La fédération européenne

Paris. — Aristide Briand dit, à l'ouverture de la conférence européenne, convoquée pour trouver un débouché au surplus de la récolte de blé de 1930, estimé à 3 000 000, que la tentative de la fédération était à l'épreuve. L'auteur du plan de la fédération affirma, en présence des délégués de 24 pays, que le moment était venu de sonder l'opinion européenne au sujet d'une solidarité plus forte.

x

Pas d'embargo sur le blé canadien

Washington. — Les bills du tarif de l'embargo sur le blé et de la restriction des exportations d'huile ont été rejetés par le Congrès. Tout semble indiquer que les Etats-Unis ne mettront pas d'embargo sur les importations de blé canadien d'ici.

x

L'AFFAIRE DE MALTE

Londres. — Les conservateurs exultèrent à la Chambre des Communes, lorsque l'Hon. Philip Snowden annonça, de la part du gouvernement, la nomination d'une commission royale pour faire une enquête au sujet de la situation constitutionnelle et politique de Malte, colonie britannique et importante position navale dans la Méditerranée. La commission, dit le chancelier de l'Echiquier, s'occupera de certaines recommandations relatives à la possibilité de la formation d'un gouvernement constitutionnel.

x

Churchill viendra en Amérique

Cleveland (Ohio). — M. Louis-J. Albert, président de l'*Albert Lecture Bureau*, annonce que M. Winston Churchill, ancien chancelier de Grande-Bretagne, fera une tournée de conférences aux Etats-Unis l'automne prochain.

M. Churchill traitera de la question indienne et aussi de la guerre de 1914-1918.

Le Dr Des Rosiers est mort

Le docteur Jean-Pierre Des Rosiers est mort d'une angine du coeur samedi matin, le 21 février, à l'âge de 48 ans, à l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon.

Il appartenait à l'une de nos vénérables familles dont la venue au pays se confond avec l'origine même du Canada. Natif de Montréal, il reçut en partage l'instruction

soignée qu'une métropole prodigue à ses enfants. Il fit ses premières études chez les Soeurs si estimées de la Providence, au jardin scolaire si renommé de la rue Fullum, son cours classique chez les Pères Jésuites au collège Sainte-Marie, son stage médical à l'université de Montréal. Est-il surprenant qu'une tige si bien cultivée ait porté des fruits si excellents ? Le fait est qu'à Saskatoon, le docteur Des Rosiers a fait aimer et estimer notre Québec comme le font depuis longtemps aussi les Roy et les Trudel à Régina, les Blais et les Petitclerc à Edmonton, les Beauchemin à Calgary.

En 1909, il épousait Mlle Irène Curtin. Celle-ci est une ancienne de la fameuse abbaye des Soeurs de Lorette, à Toronto.

Coroner de sa ville depuis 1909, il le fut jusqu'en 1929. Il était le médecin attitré des gardes-malades, des Elks, des Kiwanis ; il était aussi l'un des directeurs du sanatorium ; à deux reprises il fut élu président du corps médical de St-Paul. Pendant cinq ans, il fut le membre catholique du bureau d'éducation de la Saskatchewan. En juillet dernier, il fut nommé agent consulaire de France pour le nord de la province. Cette dernière fois, la faveur lui fut promise à l'occasion d'une visite inoubliablement douce de M. et Mme Thomas Vien et à la suite d'une avance extrêmement gracieuse de M. Henri Coursier. Notre ami semblait cueillir les honneurs sans nul effort sauf celui de les mériter tous pleinement. Car la bonté inspira toute sa vie. Ne l'avons-nous pas de temps à autre entendu dire : "Non, je n'ai pas d'attache à l'argent, mais il m'en faudrait davantage. Il y a des pauvres que je me fais un devoir de secourir, il y a des parents qu'il me faut aider." En 1908, les bonnes soeurs Guay et Phaneuf étaient venues de Saint-Boniface à Régina.

Suite à la page 2.

Les Activités de l'A. C. F. C.

REUNION A VONDA.

Les officiers de plusieurs associations catholiques se sont réunis à Vonda dimanche passé pour étudier la situation faite aux catholiques et à l'enseignement du français à la suite du discours de M. Anderson.

Nous n'avons pas l'autorisation de divulguer la nature de la discussion ni les décisions qui ont été prises.

COMITES PAROISSIAUX.

Plusieurs de nos comités paroissiaux n'ont pas encore renouvelé leur bureau pour l'année 1931. Nous leur demandons avec instance de s'acquitter au plus tôt de cette formalité. Il appartient au président et au secrétaire de chaque comité paroissial de convoquer une assemblée des membres pour procéder à cette élection.

Nous rappelons que d'après la constitution actuelle, toute personne de langue française, homme ou femme, est de droit membre de l'A. C. F. C. et peut participer à l'assemblée.

CARLTON, Sask.

—Le 12 février avait lieu à l'église paroissiale de Carlton une partie de cartes organisée par le cercle Saint-Jean-Baptiste de Carlton, en faveur de l'A. C. F. C. A cette occasion, grâce à notre bon curé, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous le président général de l'A. C. F. C., M. Raymond Denis, Chevalier de la Légion d'honneur. La partie de cartes fut écourtée autant que possible ; il y eut néanmoins des prix et voici les noms des heureux gagnants. premier prix des hommes, M. Elie Mercereau ; premier des dames : Alphonsine Bonthoux ; prix de consolation, M. et Mme Toussaint Mariani. Un dindon offert par Mlle Octavie Couet fut également gagné par Mlle A. Bonthoux. Quelle chanceuse !

M. B. Rio, président du cercle, fut chargé de présenter l'orateur. Il fit ressortir ce point que M. Denis n'avait aucunement besoin de présentation, étant connu de tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Les provinces voisines se disputaient l'honneur de l'avoir à leurs congrès, à leurs conventions, pour profiter de ses conseils et de son expérience. Plus loin dans la province de Québec, il a su se faire un nom, se créer une personnalité; ses articles sont reproduits dans les journaux de là-bas ; lui-même y est allé plusieurs fois lui exposer nos besoins, et par sa parole chaude et éloquente y a fait sensation. Sa renommée a même traversé l'océan et le gouvernement de la République française, dans un témoignage éclatant de reconnaissance, n'a pas hésité à lui décerner le titre si recherché, si envié de Chevalier de la Légion d'honneur. Et c'est ce même sentiment de reconnaissance, de fierté pour leur chef qui avait attiré tous les Franco Canadiens de la paroisse, et ils le prouvèrent en lui faisant une ovation et en le saluant par des applaudissements répétés.

M. Denis nous dit le plaisir qu'il avait à se trouver parmi nous ce soir-là. Quoique malade, condamné au repos absolu par les médecins, il avait bravé les ordres de la Faculté pour répondre à l'invitation de notre curé.

M. Denis traita d'abord brièvement la question si angoissante pour tous : la crise du blé ; une des principales causes, surproduc-

Suite à la page 2

La situation dans l'Ouest

Une troisième lettre de M. Raymond Denis — Le discours de Régina et la réaction dans l'Ouest — L'argument d'un certain nombre de fermiers.

Les fermiers de l'Ouest, épuisés financièrement par une crise aiguë et prolongée, suivirent avec un extrême intérêt les efforts de M. Bennett à Londres, et tous, sans distinction de partis, firent des voeux ardents pour qu'il réussît à conclure avec le gouvernement britannique un arrangement satisfaisant et avantageux pour le commerce anglais et pour l'agriculture canadienne.

Mais l'impossibilité d'un tel accord devint bien vite évidente, et le prix des grains continua à décliner jour par jour, semant l'inquiétude et l'angoisse parmi nos fermiers.

Ceux-ci gardaient cependant au fond du coeur une lueur d'espoir. Ils croyaient qu'une intervention gouvernementale se produirait.

L'attitude énergique de M. Bennett, qui au cours de la période électorale promettait *to blast his way to the markets*, avait produit ici une profonde impression. On lui prêtait du courage, du caractère. Il avait élevé le principe de la protection à la hauteur d'un dogme et n'avait pas hésité à convoquer une session d'urgence pour remédier au chômage et accorder à certaines industries qui semblaient mieux se porter que l'agriculture une protection plus large.

Sûrement il n'allait pas laisser s'accomplir la ruine de l'agriculture dans l'Ouest. Ne trouvant pas les marchés qu'il avait promis, ayant accordé aux chômeurs et aux manufacturiers toute l'aide qu'il pouvait leur accorder, il tiendrait certainement à honneur de secourir les fermiers et de rester fidèle à son programme en les faisant bénéficier de cette protection dont il avait prêché l'Evangile dans tout le pays.

Ceux-là même qui avaient voté contre lui espéraient malgré tout une intervention, disant que la gravité de la situation entraînait pour un homme d'Etat l'obligation d'intervenir, et bientôt cette conviction

(*Suite à la page 2.*)

LE DR. DESROSIERS

(Suite de la première page.)

Le docteur et le Père Vachon allèrent les chercher pour soigner les victimes d'une épidémie de typhoïde. Et c'est ainsi qu'à la suite de plusieurs mois de sacrifices sans nom et d'un inlassable dévouement quatre enfants du Québec jetèrent les fondations de ce monument de charité qu'est l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon.

Enfin, est-il nécessaire de mentionner que le patriotisme, cette lueur de fierté qui guide les héros, poussa le docteur à se rendre avec ses compatriotes chaque dimanche fidèlement, pendant trois ans, entendre la messe dans le soubassement de Sainte-Marie, puis dans celui de Saint-Paul. Le curé de l'Immaculée a pu dire : "Sans le docteur, la fondation et le maintien de la paroisse eurent été impossibles." Voilà comment le docteur donna sans compter aux bonnes oeuvres.

S. G. Mgr Prud'homme, M. l'abbé Daoust, chapelain de l'hôpital, des Religieuses, étaient accourus à son chevet.

La province a perdu un bienfaiteur, Saskatoon, l'un de ses meilleurs médecins, notre famille française, l'un de ses chefs.

L'a-t-on perdu ? Ce coeur d'or était un croyant. Il a reçu les derniers sacrements avec une foi sensible. S'il a souffert cruellement, il ne s'est jamais plaint. Quand la douleur desserrait son emprise, il priait à haute voix ; alors, il répétait sans aucune gêne : "Dieu de clémence, ayez pitié de moi, ayez pitié de moi." Après sa mort et jusque dans son cercueil, il semble encore prier avec ses yeux doucement fermés et le chapelet noué au tour de ses mains jointes.

Louis SIMARD, O. M. I.

x

LES ACTIVITES DE L'A. C. F. C.

(Suite de la première page)

tion dans tous les pays ; puis il passa à un autre sujet aussi grave pour nous.

Je me contenterai d'indiquer les points traités par l'orateur : nos écoles, l'historique de la langue française en Saskatchewan; ses *droits, l'utilité de cette langue* aussi bien pour les voyageurs à l'étranger que pour ceux qui restent au pays ; avec la crise actuelle, c'est un gagne-pain pour plusieurs. Ensuite M. Denis aborda le sujet si captivant pour tous : la lutte contre les amendements scolaires *d'Anderson. Cette fois, ce n'était* plus nous, les Franco-Canadiens, seulement, qui étions en jeu, c'étaient tous les catholiques de la province, sans distinction de nationalité ; c'était la fusion de tous ces groupes pour présenter un front uni à l'adversaire, puis la convention des Commissaires d'écoles ca*tholiques à Saskatoon.*

L'auditoire, haletant, suspendu aux lèvres de l'orateur, voyait se dérouler devant lui toutes les péripéties de cette lutte où d'un côté comme de l'autre toutes les forces étaient mises en action ; lutte sans trêve ni répit, nos chefs veillaient nuit et jour. D'un côté : le droit, la justice, de l'autre, la haine, le mensonge, la calomnie : lutte glorieuse pour nos chefs, lutte honteuse pour nos adversaires, dont quelques-uns porteront toujours le stigmate au front.

Nous connaissions quelques détails de cette lutte, entre autres, S. G. Mgr Prud'homme se dressant face à l'ennemi pour défendre ses fidèles ; on l'abreuva d'outrages, on l'accusa de haute trahison ; que lui importait ? Il avait fait son devoir et gagné l'admiration du Canada catholique par son attitude énergique. Certes nous avons toujours eu confiance en nos chefs, mais maintenant nous les admirons. Mais cela ne suffit pas, il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous ; ils ont fait leur devoir, faisons le nôtre en payant nos cotisations, c'est le nerf de la guerre ; soyons prêts à nous jeter dans la mêlée au moindre signal ; restons fidèles à notre devise "notre Foi, notre langue", c'est-à-dire catholique et français toujours.

M. le président se fit l'interprète de toute l'assemblée en remerciant M. Denis et en l'invitant à revenir souvent chez nous où il l'assure de l'accueil le plus chaleureux.

Les dames et les demoiselles s'empressèrent de nous servir un bon lunch qui fut prestement expédié, car il était minuit moins le quart.

Aussitôt après, le secrétaire-trésorier, M. G. Mercereau nous lut le rapport financier qui fut approuvé à l'unanimité ; puis on procéda à l'élection des officiers pour l'année 1931.

Président honoraire et aumônier M. le curé Le Sann ; président, Berchmans Rio ; vice-président, Clément Mercereau ; secrétaire-trésorier, Gustave Mercereau ; directeurs : Pierre Fiolleau ; Alphonse Bonthoux, Marius Bonthoux, Jean Fiolleau ; directrices : Mlle Octavie Couet, Mmes Pierre Fiolleau, Toussaint Mariani, Jean Fiolleau.

Soirée bien remplie, dont les Franco-Canadiens de la paroisse garderont un précieux souvenir ; ils en sont sortis confiants et plus trempés pour les luttes à venir.

La situation dans l'Ouest

(Suite de la première page)

s'ancra plus profondément parmi nos populations lorsqu'on annonça que le premier ministre, au cours d'un discours qui devait être prononcé à Régina, allait annoncer les mesures pour faire face à la situation.

Durant son absence d'Ottawa les premiers ministres des trois provinces des prairies avaient eu plusieurs entrevues avec l'Hon. Perley, qui remplaçait le premier ministre durant son absence, et avaient, dit-on, fortement insisté pour obtenir du gouvernement fédéral la garantie d'un prix minimum pour nos grains. Cette même demande avait été adressée à l'Hon. Bennett à son retour d'Europe. Les organisations de fermiers de la Saskatchewan et de l'Alberta réclamaient cette mesure à grands cris, affirmant que c'était la seule protection efficace pouvant être accordée à l'agriculture dans l'Ouest. Le discours de Régina était donc attendu avec une anxiété facile à comprendre. L'on peut dire que tous les fermiers des prairies étaient aux écoutes.

Hélas !.. ce fut une déception, et une déception d'autant plus cruelle qu'on avait plus espéré.

Ce prix minimum, objet de tous nos voeux, était écarté définitivement, autant, affirmait le premier ministre, dans l'intérêt du crédit national que parce que la question relevait des gouvernements provinciaux.

L'Hon. Bennett avait presque stigmatisé l'Hon. King, lorsque celui-ci avait rejeté sur les provinces les responsabilités du règlement du chômage, et voilà que, placé dans une situation infiniment plus sérieuse, il va, lui aussi, chercher un refuge derrière les subtilités de la Constitution.

L'effet produit par ce discours fut démoralisant. C'est de là que date l'agitation constatée un peu partout en Saskatchewan, province qui est probablement la plus durement atteinte par la crise.

Les bonnes nouvelles annoncées par M. Bennett furent ignorées, et l'on ne vit qu'une chose : le refus du gouvernement d'intervenir d'une façon directe au cours d'une crise qui, par son importance, avait revêtu un caractère national.

L'offre de secours pour l'hiver parut insignifiante. La promesse que la France achèterait quelques *millions de minots de blé* au prix du marché sembla dérisoire, autant par le peu d'importance de la quantité mentionnée que parce que, ce qui nous intéresse, ce n'est pas une question d'écoulement, c'est une question de prix. Le marché chinois n'inspira qu'une confiance limitée, considérée comme facteur destiné à faire monter les prix.

Les plus optimistes étaient obligés de reconnaître que M. Bennett ne nous avait rien apporté de certain ou d'immédiat. Pour remédier à une *situation* qui exigeait des mesures urgentes, on nous proposait des solutions ne pouvant donner des résultats qu'à très longue échéance.

Pas un mot pour nous laisser espérer une réduction dans les taux d'intérêts qui nous écrasent. Rien pour laisser entrevoir une diminution temporaire des taux de transports pour nos grains ; et pour terminer, M. Bennett, de retour à Ottawa, déclare que la crise de l'Ouest est plus ou moins imaginaire et n'atteint guère que le nord de l'Alberta.

Nous avons déjà entendu de pareilles insanités, et le maire de Winnipeg s'est rendu célèbre dans ce genre ; mais elles revêtent un caractère d'extrême gravité quand elles tombent de la bouche d'un premier ministre parce qu'elles nous mettent sous l'impression que nous ne pouvons pas compter sur la bonne volonté, ni, peut-être, sur la sympathie du gouvernement.

Et dans l'Ouest, on mit en contradiction l'empressement qu'on avait apporté à voter des millions pour soulager un chômage qui n'atteignait pratiquement que les villes, et pour relever un tarif qui était déjà passablement haut, avec la fin de non-recevoir opposée aux réclamations des fermiers, réclamations justifiées par la nécessité.

Le mécontentement grandit d'autant plus qu'on semblait dans une *situation sans issue, sans apercevoir* nulle part l'ombre d'un secours ou d'une amélioration de la situation.

Quelques-uns parmi les leaders chez les fermiers firent remarquer que, d'après un tableau publié par un journal qui n'est point révolutionnaire, le *Financial Post*, de Toronto, la plupart des compagnies avaient payé à leurs actionnaires leurs dividendes *pour* 1930. Si quelques-unes parmi elles durent annoncer une certaine réduction dans ces dividendes, d'autres en aussi grand nombre annoncèrent une augmentation, et cependant on n'a pas hésité à hausser un tarif qui les protégera encore plus efficacement, tandis qu'on refuse de se rendre aux demandes des fermiers, lorsque ceux-ci, angoissés, se tournent vers le gouvernement.

Ces mêmes leaders lisent publiquement les bilans des banques qui montrent pour 1930 des profits égalant presque ceux des années précédentes et leur permettant de distribuer 12 à 14 pour cent en dividendes ou boni sur le capital payé, et ils font remarquer à nos fermiers que c'est en leur faisant payer 10 à 12 pour cent d'intérêts sur leurs emprunts que les banques au cours d'une année de crise comme celle-ci, peuvent se permettre d'être optimistes et de déclarer de superbes dividendes. S'emparant du compte rendu du C. P. R., qui accuse un profit net de 38 millions, ces mêmes chefs font remarquer que, si le gouvernement avait voulu réellement aider les fermiers, il aurait pu obtenir de la Commission des chemins de fer, ou par une entente à l'amiable, une réduction temporaire des taux de transport, ce qui leur aurait rendu un signalé service, sans autre inconvénient que de diminuer de quelques millions les profits du C. P. R., et ils concluent, en disant que nous ne pouvons rien attendre d'un gouvernement qui est tout dévoué aux gros intérêts de l'Est, comme l'ont été d'ailleurs les gouvernements précédents, qui n'ont jamais touché que d'une main hésitante aux privilèges accordés aux banques ou aux manufacturiers.

Ils font remarquer que les sièges sociaux des banques ou des grandes compagnies financières, ainsi que ceux de la plupart des manufactures sont dans l'Est et, qu'en réalité, c'est un groupe tout puissant de Toronto et de Montréal qui dirige toute la politique du pays au détriment de tous les fermiers, mais particulièrement au détriment de ceux de l'Ouest.

On leur dit que la protection n'enrichit pas le coût de la vie, et ils nous citent les prix des objets de première nécessité aux Etats-Unis et celui que nous avons à payer ici. Je vous assure que l'argument est sans réplique.

En vain fait-on remarquer que l'Est a contribué au développement de l'Ouest et que nous lui devons de la reconnaissance. On nous répond qu'aucun capitaliste ou manufacturier n'est venu risquer de l'argent dans l'Ouest dans un but purement patriotique ou humanitaire, et que l'Ouest s'est acquitté depuis longtemps de ses obligations financières par les intérêts énormes qu'il a payés et par la prospérité que sa clientèle, qui est comme chasse gardée pour les manufacturiers, a apportée à l'Est.

Les fermiers ne repoussent pas de parti pris ce principe de protection dont l'application peut être nécessaire aux provinces de l'Est, mais ils se révoltent quand on vient leur dire, ou leur montrer par des actes qu'eux seuls n'ont pas *droit à bénéficier de cette même* protection.

Aussi devant l'attitude passive du gouvernement, ils s'agitent, se croyant traités injustement, et beaucoup affirment que l'Ouest agricole et l'Est manufacturier ne sont pas faits pour marcher ensemble, tellement leurs intérêts diffèrent. De là ces idées de sécession qui se répandent un peu partout et dont nous reparlerons prochainement.

Raymond DENIS.

x

La première dame du Canada

Paris. — La nomination du Cte de Bessborough comme gouverneur *général du Canada a rencontré* l'approbation générale en France ; on exprime aussi de la satisfaction sur ce que la première dame du Canada soit née française et appartienne à la vieille aristocratie française.

Dans les journaux et dans les milieux officiels, on commente l'excellent choix du comte irlandais et l'on prédit qu'il dévoilera une grande clairvoyance et un solide bon sens au service des intérêts du Canada et de la Grande-Bretagne.

Le fait que la famille de lady Bessborough est française et que le comte a bien des amis et des relations en France fait prédire dans plusieurs milieux qu'un nouveau lien rapprochera la France et le Dominion britannique du Canada.

On croit que Lady Bessborough ramènera au palais du gouverneur l'atmosphère romanesque de la période coloniale et ses amis de France se disent assurés qu'elle deviendra bientôt la favorite de la population canadienne et en particu*lier de l'élément français au Ca*nada.

EXTIRPE L'AIGUILLON DES BRÛLURES ET ÉCHAUDURES

Malgré toutes es précautions, la plupart d'entre nous recevons notre lot de brûlures et d'échaudures . . . c'est un objet brûlant que l'on saisit . . . de la graisse qui jaillit . . . les petits qui jouent avec le feu . . . nous ne savons jamais quand viendra notre tour. Et comme il est d'importance vitale que l'on ait toujours sous la main une bouteille d'Absorbine, Jr.

Appliquée immédiatement sur les parties affectées, Absorbine, Jr. fait cesser les élancements et aide la nature à effectuer une cicatrisation rapide et parfaite. *Usez-en libéralement* et fréquemment pour obtenir les meilleurs résultats.

Absorbine, Jr. est un antiseptique et germicide fortement concentré qui soulage la peau mise au vif, tendre . . . atténue l'inflammation . . . écarte le danger d'infection . . . elle n'est pas graisseuse et ne tache pas le peau. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien—prix: $1.25. Vous serez ravi. 135F

COURS ABREGES DE PROSPECTEURS

seront donnés à PRINCE-ALBERT durant une semaine commençant le lundi, 23 mars 1931 A 9 HEURES, A.M. dans la salle 'Legion Memorial'

Ces cours abrégés seront donnés par les professeurs Mawdsley et Edmonds de l'Université de la Saskatchewan.

Les cultivateurs, les fils de cultivateurs, trappeurs, fréteurs, et tous ceux qui habitent les zones minières du Nord, reconnaîtront que ces cours seront très avantageux.

Les personnes désirant suivre ces cours devront nécessairement être présentes aux leçons qui leur seront données quotidiennement, à partir du 23 mars au 28 mars inclusivement.

On pourra se procurer les formules d'enregistrement chez M. H. L. Agnew Surintendant du District du Département des Ressources Naturelles de Prince-Albert.

Frais d'enregistrement $1.00

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Un témoignage

Les Canadiens français dans l'Ouest, écrit le *Globe* de Toronto, ont dénoncé le mouvement de sécession lancé dans les prairies. Ce groupe de colons est de ceux qu'on verra toujours loyal au Canada.

x

L'Immigration

Actuellement le Canada n'a pas plus besoin d'immigrants qu'il n'a besoin de plus de blé, écrit le *Journal* d'Ottawa. Il se peut même qu'il s'écoule beaucoup d'années avant qu'il soit sage de recourir aux discours et aux pamphlets par lesquels nous avons fait campagne en Grande-Bretagne en faveur de l'immigration. Un peu moins de cette propagande dans le passé nous aurait valu *moins d'immigrants ; cela* aurait peut-être voulu dire plus de gens sur la terre. De plus cela nous aurait épargné une très mauvaise réclame par des immigrants trompés et désillusionnés.

x

Le Pape et le désarmement

Sous le titre "Le Pape et le désarmement", l'*Osservatore Romano* publie une note sur la Société des Nations et l'oeuvre accomplie par le Pape en faveur de la paix.

"Le problème du désarmement, dit-il, comme il se présente aujourd'hui, est le problème typique de la civilisation moderne qui met la force au-dessus du droit."

Plus loin, le journal ajoute : "Le fait qu'après dix ans d'études la Société des Nations a réussi à organiser la conférence constitue déjà un acte de bonne volonté qui mériterait d'être secondé par l'opinion publique, loin de toute chimérique illusion et contre le scepticisme de parti pris. Pour éviter de dangereuses désillusions, il faut avant tout être persuadé que "désarmement" n'est pas précisément le nom de la conférence qui devrait plutôt s'appeler "de la réduction et de la limitation des armements."

L'Osservatore rappelle qu'à maintes reprises le Pape avait donné l'alarme contre cette paix armée qui, dit-il, nous a conduit à la guerre.

Le journal conclut : "Le besoin de paix est rendu plus vif par la médiocrité de la situation économique. L'intérêt suscité par la décision de Genève de la préparation de la conférence du désarmement constitue un climat idéal pour un apostolat de paix qui, exercé au nom et avec l'autorité de la parole du Saint-Père, aura une plus grande efficacité et donnera les fruits tant désirés."

x

—L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse est l'école des adultes. — *Cardinal Andrieu.*

x

L'oxpérience d'une infirmière

"L'hiver dernier j'ai été alitée et ai passé la plupart de mon temps à l'hôpital, mon état empirait et je n'étais plus même capable de me nourrir. Une amie m'apporta une bouteille de Novoro du docteur Pierre et le résultat fut merveilleux. Je pus bientôt quitter le lit et réapprendre à marcher. Le progrès de mon rétablissement fut des plus remarquables. Veuillez m'expédier de suite la commande de Novoro ci-jointe. Je suis infirmière et j'ai un cas à soigner pour lequel j'ai besoin de la médecine", écrit Mlle Rosella A. Evans, de Omaha, Nebraska, dans une lettre adressée au docteur Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Il. Cette incomparable préparation à base de plantes est connue comme un remède utile. Par son action sur les organes de digestion et d'élimination, elle fait du bien au système physique tout entier, évacue les matières irritantes et nocives et active le procédé d'assimilation. Ce remède peut seulement être obtenu des agents locaux désignés par les propriétaires.

Livré exempt de douane au Canada.

Le meilleur de tous les thés empaquetés

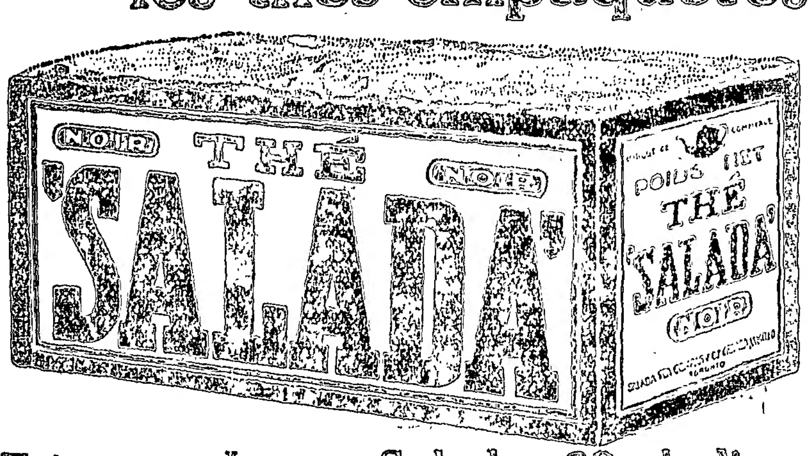

Etiquttee Jaune -Salada- 60c la livre
Etiquette Brune-Salada- 70c la livre
"Tous frais des plantations"

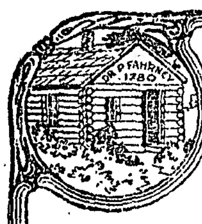

"Il est Différent"

voilà ce que l'on dit du

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, —quand votre estomac fonctionne irrégulièrement,—quand votre sommeil est agité,—quand vous avez des douleurs dans le corps,— quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois
(Délivré libre de tous droits au Canada.)

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Modern Bread Company, Ltd.
PAIN SOM-MOR
Chez tous les épiciers. Envoyez votre commande
DEVENEZ NOTRE AGENT
Tél: 2838. Prince-Albert, Sask.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE
adressez-vous à
HENRI MELIS
48, 14ème RUE OUEST
Téléphone 2821
NETTOYAGE A SEC D'HABITS POUR HOMMES
$1.00
MAISON BELGE
TRAVAIL SOIGNE
LAVAGE A SEC
PRIX MODERES
PRINCE-ALBERT, SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited
Faites poser des fenêtres à votre verandah, nous ferons ce travail pour vous.
Ameublement d'Eglise, de magasins et de bureaux.
Nous refaisons les planchers et toutes espèces de travaux de menuiserie ou d'ébénisterie.
TELEPHONES
Jour, 3275 Nuit, 2813

TED MATHESON, LTD.
QUALITE A PRIX MODERES
VETEMENTS D'HOMMES
Près de la Banque Royale
PRINCE-ALBERT, SASK

L'Assurance-Vie GREAT WEST émet tous les genres de polices aux taux les plus bas.
Polices sur revenus - Polices pour enfants - Bons pour familles ou subordonnés - Annuités - Dotations, 2 à 40 ans.
Représentants
C. J. BROSTROM, C.L.U.
Domrémy Hoey
J.-A. BRODEUR L.-A. BOILEAU

LOTS DE VILLE
Fermes dans districts de Prince-Albert, Albertville, Debden et Domrémy
ASSURANCE de TOUT GENRE
Ecrivez ou téléphonez pour renseignements
Bradshaw-Holroyde Agencies, Ltd.
Chambre 4-5-6-7 Banque de Commerce
PRINCE-ALBERT, SASK.

JOHN DAISLEY
Plombier Expert en Chauffage
Réparations faites promptement
Nous sommes heureux de donner estimés pour ouvrages neufs
Le meilleur matériel, le meilleur ouvrage
111, 14ème Rue Ouest
Téléphone 2201. Prince-Albert

BELL'S LTD.
Manufacturiers de "Bell's Laying Mash" pour poules couveuses. Fleur. grains de semence, etc.
TEL: 2701 102, 8è rue Est.
PRINCE-ALBERT, SASK.

UNE ANNONCE DANS LE PATRIOTE VOUS RAPPORTERA BEAUCOUP

BALDWIN HOTEL
2ème avenue sud, Saskatoon, Sask.
Central, Propre Confortable, service courtois
Plan américain—Plan européen
$3.00 en montant $1.50 par jour
Chambres avec douches
20 Salles de bain

REGARDEZ VOS CHAUSSURES
Considérez-vous que vos chaussures peuvent encore vous durer l'hiver, ne pensez-vous pas qu'elles seraient plus chaudes si vous leur feriez appliquer des semelles, pas nécessairement épaisses, mais un cuir ELK chaud et très confortable; VENEZ ET INFORMEZ-VOUS.
Les patinoires seront bientôt ouvertes, vos patins sont-ils en bon état pour la saison? Si non, apportez-les chez HOUNSELL et faites les réparer et affiler. Nous avons des fausses-semelles en feutre, en liège et en poil de renne à 25c la paire. Nous avons aussi des lacets, courroies et des supports "Lea" pour chaussures à patins.
W. G. HOUNSELL
MITCHELL BLOCK
Avenue Centrale et 11ème rue
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS
Entrepreneur en Construction
Plans et devis fournis sur demande; Soumissions gratis.
Bureau-chef: 10747—93ème rue, EDMONTON, ALTA.

HAMILTON'S LIMITED
M. C. Hamilton, Gérant-Directeur
Entrepreneurs de pompes funèbres
25 11ème rue E. Tél: 3065—3223
PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Fondée en 1891
Tannerie: 1704 rue Iberville
Daoust, Lalonde & Co., LIMITED
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
Tanneurs et Corroyeurs
BUREAU ET FABRIQUE
45 à 49 Carré Victoria
MONTREAL, QUEBEC

Monuments funéraires de toutes descriptions
J. O. BRUNET
414 rue Taché, St-Boniface, Man.
Demandez notre catalogue

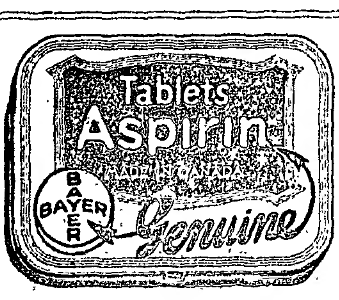

INFAILLIBLE

contre les RHUMES

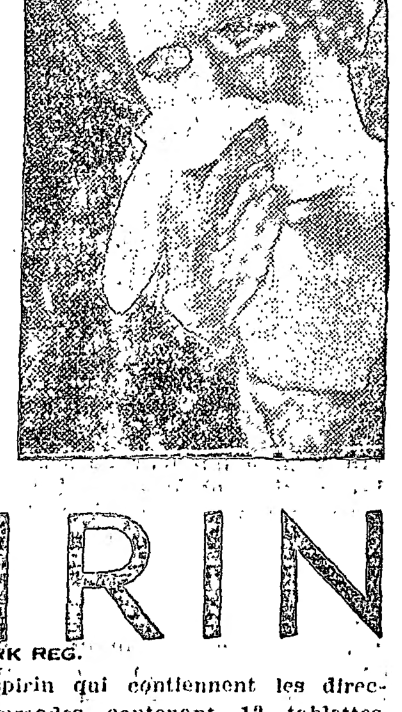

Prompt soulagement de maux de tête, maux de gorge, lumbago, rhumatisme, néfrite, névralgie, rhumes, douleurs, souffrances.

N'AFFECTE PAS LE COEUR

ASPIRIN

TRADE-MARK REG.

N'acceptez que les paquets Aspirin qui contiennent les directions prouvées. Boîtes Aspirin commodes contenant 12 tablettes. Aussi en bouteilles de 24 et 100 chez tous les pharmaciens.

Fabriqué au Canada

POLITIQUE PROVINCIALE.

LA SESSION

LA VENTE DE LA FORCE ELECTRIQUE DE PRINCE-ALBERT ACCEPTEE PAR LE GOUVERNEMENT

Jeudi, le 19 février, le bill privé à propos de l'accord de vente conclu entre la ville de Prince-Albert et la *Canadian Utilities Limited* a passé en troisième lecture.

REFERENDUM

La province votera sur la question du Pool obligatoire

La législature de la Saskatchewan a approuvé, jeudi, le 19, par un vote de 48 contre 5 la résolution proposée par un membre de la Chambre demandant un referendum au sujet de la question du *Pool* obligatoire (100 *per cent pool*). D'autres règlements nécessités par l'organisation de la nouvelle coopérative seront faits par le gouvernement si le referendum donne une majorité des deux tiers au *pool* obligatoire.

Voici les noms de ceux qui se sont opposés au referendum : Geo. Bennett (conservateur), Wolseley ; James Grassick (conservateur), Régina ; H.-A. Lilly, Thunder-Creek ; Anton Huck (libéral), Qu'Appelle-sud, et A.-Jules Marion (libéral), Ile-à-la-Crosse.

GRANDEMENT DESIRE

La résolution fut proposée par R.-J. Greaves (conservateur), Melfort, et appuyée par R.-J. Parker (libéral), Pelly. Presque tous les membres qui ont parlé en faveur de la résolution ont dit que, vu le grand nombre des requêtes et demandes adressées journellement au gouvernement, on doit accorder le referendum lors même que ce dernier coûterait près de $ 125 000.

Les galleries regorgeaient de fermiers anxieux de voir approuver la résolution.

Voici le texte de la résolution :

"C'est l'opinion de cette assemblée qu'une législation soit faite à la présente session permettant :

1o "Qu'il y ait un referendum par le gouvernement chez tous ceux qui produisent du grain dans la province de la Saskatchewan afin de savoir si oui ou non tout le grain produit dans cette province doit être vendu par une seule organisation marchande sur le plan d'un *pool* ;

2o "Pour la création d'une organisation sur le plan du *pool* :

a) "Avec pouvoir de vendre tout le grain produit en Saskatchewan ;

b) "Contrôlée par ceux qui produisent du grain ayant chacun un vote dans les affaires de l'organisation ;

c) "Avec le pouvoir de se charger de l'actif et du passif de l'organisation connue sous le nom de *Saskatchewan Cooperative Wheat Producers Limited*, laquelle organisation a été incorporée par un Acte de la Législature de la Saskatchewan, au chapitre 26 des Statuts de la Saskatchewan, 1924, et amendements ;

d) "Devant être opérée et jouissant des pouvoirs semblables à la susdite *Saskatchewan Cooperative Wheat Producers Limited* d'après ledit Acte d'incorporation ;

e) "Et devant se financer ellemême sans assistance du gouvernement."

M. GEAVES

M. Greaves a fait ensuite l'histoire du *Pool* depuis sa fondation. Il montra comment il a résisté à toutes les attaques par la vraie coopération. Il parla du mouvement en faveur du *pool* obligatoire et dit que les délégués du *Pool*, en congrès, ont adopté, à l'unanimité, une résolution demandant l'établissement légal du *pool* obligatoire.

Lui-même, à son dire, n'était pas un ardent partisan de ce plan, mais les conditions économiques ont modifié son attitude. Cette idée du *pool* obligatoire n'est peut-être pas agréable, mais à combien de choses désagréables un peuple civilisé doit-il se plier.

LES FEMMES VOTERONT

Entrant ensuite dans les détails du referendum, il dit que l'on devrait donner droit de vote à tous les fermiers qui produisent du grain ainsi qu'à leurs femmes sur cette question. Il suggéra que l'on ouvre la veille un bureau pour ceux qui ont droit de vote et ne sont pas sur la liste.

Le referendum coûtera à peu près $ 125 000.

Un bill stipulant l'établissement de l'organisation du *pool* obligatoire devrait être présenté en Chambre, mais il n'aurait aucun effet, à moins que le principe soit approuvé par une majorité des deux tiers.

Le *pool* obligatoire ne serait établi que pour cinq ans, expliqua M. Greaves, et à la fin de ce terme, on aurait un autre referendum, si 5 pour cent des districts, compris dans la majorité des deux tiers, faisaient des pétitions pour le rappel de cette législation. Autrement l'organisation continuerait pour une autre période de cinq ans.

Parlant de ceux qui auraient droit de vote, l'orateur dit qu'il serait juste que les femmes des producteurs de grain participent au même droit. Il affirma que 75 pour cent de la population étaient des producteurs de grain.

Il conclut que si le referendum donnait une majorité en faveur du *pool* obligatoire, ce dernier paierait $ 100 000 des $ 125 000 occasionnés par le vote, et qu'ainsi les gens de la ville n'auraient point de sérieuses objections. Au contraire, si la majorité fait défaut, le bill n'aurait aucune force.

Quant à la décision de la Cour suprême, d'après laquelle le *British Columbia Marketing Act* a été déclaré *ultra vires*, il dit qu'elle était la dernière de ses préoccupations, puisque des pétitions des producteurs de grain de la Saskatchewan obtiendraient une législation du fédéral qui pourvoirait à la réalisation du *pool* obligatoire.

M. Greaves dit ensuite que le *pool* obligatoire avait très bien réussi dans d'autres pays et qu'il ne voyait pas pourquoi il n'en serait pas ainsi en Saskatchewan. Il affirma que l'avenir de la province dépendait de la nouvelle organisation.

PARKER APPUIE LA MOTION

M. Parker (libéral), Pelly, dit qu'il appuyait la motion qu'un bill soit présenté à la chambre et soumis à l'étude des membres. Il se montra en faveur de soumettre le dit bill à un comité agricole composé de producteurs favorables et opposés au principe du *pool* obligatoire, afin que les opinions soient étudiées sérieusement.

M. Warren (conservateur), Bengough, demanda aux deux côtés de la Chambre de n'en point faire une question politique. Il approuva la résolution.

M. Whalley (progressiste), Kindersley, dit qu'en dépit des revers et des erreurs du passé, la méthode coopérative est le seul moyen de combattre les industries organisées des autres pays. Il donna comme exemple la Russie.

Pour ce qui est du récent jugement de la Cour suprême, M. Hanbidge dit qu'avant que le bill soit adopté, les hommes de loi auraient amplement le temps d'étudier le point de vue légal de ce projet.

M. McPherson déclara que le cas de la Colombie serait probablement soumis au Conseil privé et que le fédéral ne passerait aucune mesure législative entre temps ou bien, étant donné une réquisition de la Saskatchewan, qu'il rendrait *intra vires* la présente résolution.

CONTRE LA MOTION

M. Lilly (conservateur), Thunder Creek, s'opposa au bill, disant que seulement 12 pour cent, dans le district de Belbeck, étaient en faveur du *pool* obligatoire, et 85 pour cent y étaient opposés. Il critiqua ensuite le *Pool* et ses chefs. Il se déclara en faveur du *Grain Exchange* de Winnipeg parce que ce dernier était sous la surveillance de représentants des fermiers et fonctionnait d'après les règlements du *Canada Grain Act*. Il ne croit pas que le *pool* obligatoire éliminera la spéculation.

M. James Grassick, de Régina, regrette que le bill n'ait pas été soumis plus tôt à l'étude de la Chambre. Il se dit opposé à ce projet, parce qu'il n'a aucune confiance dans la force et la violence. Les individus, affirma-t-il, devraient avoir le droit de disposer de leurs produits et ne pas être forcés à faire partie du *Pool* contre leur volonté.

La motion en faveur du referendum fut adoptée par une majorité de 48 contre 5.

Les estimateurs de terrains pris à partie

Régina. — Lors d'un vote au sujet d'une appropriation de $ 33 693 pour estimés supplémentaires, l'opposition a vigoureusement critiqué le travail des estimateurs de terrains du Farm Loans Board et a reproché à la majorité d'être des agents politiques.

M. Anderson protesta. Il déclara qu'il avait nommé un certain nombre de libéraux et que c'était le souci du gouvernement de remplir ces postes par des hommes qualifiés, sans distinction de parti.

M. T.-C. Davis dit que le vote sur l'appropriation était une dépense inutile, et soutint qu'une grande proportion des évaluations n'étaient pas toujours conformes au véritable index des valeurs des fermes.

LE COUTEUX M. BRYANT

Les $ 50 000 destinés à couvrir les frais de l'enquête de la commission royale dans l'affaire Bryant, furent critiqués vertement par l'opposition. M. Davis affirma que cette dépense n'était pas nécessaire. M. Bryant n'aurait jamais dû faire d'attaques basées sur de simples affirmations de personnes douteuses. M. Davis déclara que M. Bryant était le ministre le plus coûteux de tous ceux qui avaient occupé un premier siège à la législature.

Le vote de $ 9 098 pour la vérification impartiale des livres de la province donna lieu à un nouveau débat.

M. Davis demanda au trésorier provincial, l'Hon. H. McConnell, si les vérificateurs avaient trouvé qu'un seul sou avait été mal employé par les membres du gouvernement libéral. Le secrétaire répondit qu'on n'avait rien remarqué.

EXTRAVAGANCE INUTILE

A la fin du débat, l'opposition taxe cette dépense d'extravagance inutile.

M. Patterson, l'ex-trésorier provincial, dit que le système de vérification de l'ancien gouvernement était suffisant pour protéger les intérêts de la province ; il affirma que la vérification indépendante ne devrait pas exiger un nouvel item dans la colonne des dépenses.

Lorsque l'item de $ 3 417, pourvoyant à la caisse des pensions d'anciens officiers, fut soumis au vote, S.-W. Arthur, indépendant de Cannington, se leva et proposa que cette somme soit biffée des estimés. Le président fit remarquer que ce n'était pas dans l'ordre puis qu'un bill couvrant cette dépense était devant la Chambre. M. Arthur rétorqua alors qu'à la deuxième lecture, il s'opposerait au dit bill.

Des estimés supplémentaires se chiffrant à $ 2 112 594 furent aussi passés.

Nouvelles religieuses

A L'ECOLE-PENSIONNAT DE SAINT-PHILIPPE, SASK.

Le 7 février dernier, nous avions l'insigne honneur de recevoir parmi nous, notre bien-aimé premier pasteur, S. G. J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon. Au cours de ses précédentes visites, l'oeil exercé et clairvoyant de Monseigneur avait découvert dans notre dévouée collaboratrice Mlle Imelda Samson, de Grafton (North Dakota), des germes de vocation religieuse. Revenant de son voyage dans l'Est, il s'arrêta donc chez nous pour l'admettre lui-même au postulat des Missionnaires Oblates du Sacré Coeur et de Marie Immaculée. La cérémonie, des plus simples, mais des plus touchantes, eut lieu le dimanche. Sa Grandeur, en rochet et mazette, adressa à la jeune élue et aux religieuses réunies, une belle allocution, inspirée par son grand amour de tout ce qui est de Dieu, et son profond estime de la vie religieuse. Vinrent ensuite la récitation du psaume 132, si délicieux pour qui sait le comprendre. *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*, et les prières d'usage, et notre petite compagne d'hier devenait notre Soeur. Le monde venait de perdre un de ces joyaux dont il est incapable de conserver l'éclat, et le divin Maître, épris de cette beauté encore neuve, la prenait sous sa spéciale protection afin de l'enrichir et de l'embellir pour son royaume éternel.

x

Profession chez les RR. SS. Dominicaines

Le 14 février, dans la chapelle des Dominicaines enseignantes de Valleyfield, eut lieu une touchante cérémonie de vêture et de profession présidée par S. G. Mgr J.-A. Langlois, évêque du diocèse.

L'allocution de circonstance fut donnée par M. l'abbé Jeannotte, directeur des écoles, qui, avec une parole sentie, fit ressortir les beautés et les grandeurs de la vie religieuse, ainsi que les récompenses promises par Notre-Seigneur à ceux qui ont tout laissé pour le suivre.

On remarquait au choeur M. l'abbé Léveillé, du séminaire, aumônier de la communauté ; M. l'abbé Cloutier, vicaire à la cathédrale, et M. l'abbé Taillefer.

Les élues du jour étaient : Mlle Gratienne Verville, qui revêtit le saint habit et prit le nom de Soeur Marie-Eugène, et Mlle Marie Landry, Soeur Marie-de-Saint-Victor, qui prononça ses voeux.

Supérieur franciscain au Japon

Trois-Rivières. — Le R. P. Calixte Gélinas, franciscain, missionnaire au Japon depuis 1910, a été nommé par Rome supérieur de toutes les oeuvres franciscaines canadiennes au Japon. Il aura aussi la direction de deux monastères que son Ordre vient de fonder au Japon.

Nouveau supérieur au Cap

Troisi-Rivières. — Le R. P. C.-E. Villeneuve, O. M. I., ancien provincial, vient d'être nommé supérieur de la maison des Oblats, au Cap-de-la-Madeleine, succédant au R. P. A. Joyal, O. M. I., dont le second terme vient d'expirer. Ce dernier prendra la direction de l'Oeuvre des pèlerinages.

Le cardinal Pacelli parle par radio

Cité du vatican. — Son Eminence le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat pontifical, a répondu par radio aux nombreux messages de félicitations adressés à S. S. Pie XI le lendemain de l'inauguration du poste HVJ. Le secrétaire d'Etat a parlé au microphone de 9 heures 30 à 10 heures, à l'heure de l'Est, le 20 février.

x

Les Soeurs Grises au Basutoland

Les RR. SS. Grises de la Croix d'Ottawa ont accepté d'aller ouvrir une maison au Basutoland, en Afrique du sud. Cinq religieuses de cette communauté partiront en septembre prochain pour ces lointaines missions.

Là-bas, elles ouvriront des classes, des ouvroirs et un dispensaire. S. G. Mgr Martin, O. M. I., préfet apostolique du Basutoland, a écrit à la Très Révérende Mère Générale Saint-Bruno, des Soeurs Grises, pour lui dire toute sa joie d'apprendre que les Soeurs Grises ont accepté d'ouvrir une maison chez lui.

x

Conversion

Tout récemment, dans l'église Saint-Nicolas, à Fribourg, un religieux dominicain, le P. Genaz, était ordonné prêtre. C'était un converti et un converti remarquable car il était venu du bolchévisme à la foi. Dix ans auparavant il était l'un des chefs les plus en vue du socialisme en Suisse. En 1920, avant sa conversion et sa réception dans l'Eglise catholique, il était président de l'Association de la jeunesse socialiste et l'un des principaux champions du bolchévisme. L'un de ceux auxquels il donna la communion à sa première messe était le rédacteur en chef du *Courrier de Genève*, un compagnon de conversion et jadis un compagnon de propagande socialiste parmi la jeunesse suisse.

x

Publications prohibées

Ottawa. — Le gouvernement fédéral vient de défendre l'entrée au Canada aux publications illustrées suivantes : "Al Capone on the shot, the inside story of the master criminal and his bloody career", "The life of Al Capone in pictures and Chicago's gang wars."

x

Mortalités

Mort du P. Héneault

— Le R. P. Adolphe Héneault, O. M. I., est décédé à la Maison des Retraites fermées de Hull, le vendredi 13 février dans sa 65ème année.

Le défunt était de la lignée glorieuse des missionnaires oblats, qui étaient demeurés enracinés au vieux sol canadien-français et aux plus belles traditions ancestrales. Il comprenait très bien dans tous ses recoins l'âme de ses compatriotes. Possédant la psychologie du peuple, il avait le secret de les émouvoir afin de les conserver sur le droit sentier de l'honneur et de la grâce divine. On disait au Père Héneault qu'il trouvait toujours l'expression juste, le mot pittoresque pour faire saisir de ses auditeurs la portée de ses sermons.

Le Père Héneault a toujours été remarqué pour sa gaieté de bon aloi et comme bon compagnon. On peut dire de lui qu'il fut l'émule du Père Lacasse comme grand conteur canadien. Il savait croquer sur le vif ce qu'il y a d'attrayant dans une scène populaire ou un tableau de la vie intime. De plus le missionnaire, qui vient d'être ravi à l'affection de ses frères oblats, possédait admirablement bien les deux langues officielles du pays. Il prêcha pendant plus de 25 ans.

Mort du frère de Bernadette Soubirons

Paris. — M. Bernard-Pierre Soubirons, le dernier frère de la bienheureuse Bernadette, est mort à Lourdes, le 3 de ce mois. Né le 10 décembre 1859, après les apparitions, il eut Bernadette pour marraine.

Mgr Gerlier a présidé les obsèques.

x

Mort de l'Hon. L. Lavergne

Québec. — L'Hon. Louis Lavergne, ancien sénateur, est mort, le 16, à sa résidence à Arthabaska (Québec), à l'âge de 85 ans. Le défunt était bien connu dans les milieux politiques fédéral et provincial. Il fut député libéral de Drummond-Arthabaska à la Chambre des Communes de 1897 à 1910, année où il fut nommé sénateur. Il démissionna l'an dernier et fut remplacé par l'Hon. Georges Parent ancien député de Québec-ouest.

x

Mort de Mgr Nègre

Paris. — Mgr Nègre, archevêque de Tours, est décédé subitement au début de ce mois, à l'âge de 78 ans.

UN HOMME DE QUEBEC NOUS DIT POURQUOI IL LES COMMANDE

M. Louis Nadeau s'est servi des pulules Dodd avec bons résultats

IL SOUFFRAIT DE SES ROGNONS ET DU MAL DE DOS

Pohenagamooke (Québec), le 22 février (Spécial). — M. Louis Nadeau, un résident bien connu de cet endroit, est un ami des pilules Dodd. Il les essaya et les trouva fameuses. Il écrit : "Après en avoir pris sept boîtes, mes rognons devinrent plus forts. J'avais des douleurs dans le dos et elles disparurent. Il est bien rare maintenant que mes rognons ou mon dos me fatiguent. Merci aux pilules Dodd. J'en conserve toujours une ou deux boîtes dans ma maison et les recommande à tous ceux qui souffrent des rognons.."

D'après la meilleure information le système de soulagement le plus efficace aujourd'hui est celui où le malade se rend compte de la nature de sa maladie, et ensuite choisit le moyen le plus certain de se guérir. Ceci a été reconnu pendant les trente années passées comme le traitement des pilules Dodd.

MESDAMES Protégez-VOUS

Exigez les PILULES ROUGES POUR LES FEMMES Pâles et Faibles

ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOSITE

MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES

Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge

Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

La Magnésie est ce qu'il y a de mieux pour l'indigestion

Elle empêche d'abîmer l'estomac avec des adjuvants digestifs artificiels

La plupart des gens qui souffrent temporairement ou continuellement de gaz, d'acidité et d'indigestion, ont mis fin aux régimes désagréables aux aliments brevetés et à l'usage de drogues dangereuses, de toniques stomachiques, de remèdes et d'adjuvants digestifs artificiels. Au lieu de prendre ces médicaments ils suivent les conseils si souvent donnés dans ces colonnes, et prennent avec un peu d'eau, après leur repas, une cuillerée à thé ou quatre pastilles de Magnésie Bisuratée. Le résultat est que leur estomac ne les ennuie plus, qu'ils peuvent manger ce qu'ils veulent et qu'ils jouissent d'une meilleure santé. Ceux qui font usage de Magnésie Bisuratée ne redoutent jamais l'approche de l'heure des repas; c'est qu'ils savent que ce merveilleux anti-acide et correctif des aliments, qui se trouve chez tous les pharmaciens, neutralisera instantanément l'acidité de l'estomac, l'adoucira, empêchera la fermentation des aliments et rendra la digestion facile. Faites vous-même cet essai mais soyez bien sûr que vous avez de la Magnésie Bisuratée, qui est spécialement préparée pour usage stomacal.

Les merveilleuses propriétés médicinales des Gin Pills s'exerçant directement sur les reins neutralisent l'urine, calment et soulagent les tissus enflammés, font reprendre à la vessie son fonctionnement régulier, procurant un soulagement permanent à tous les troubles des reins et de la vessie.

50c la boîte chez tous les pharmaciens.

NOS PROPOSITIONS DE CONSTRUCTIONS POUR 1931

Sans doute vous vous proposez de construire ou de moderniser votre vieille maison. Venez à nos bureaux et demandez nos deux catalogues Modernizing et notre catalogue de belles maisons.

Ils ne vous couteront rien, et ils contiennent beaucoup de choses qui vous intéresseront.

North Star Lumber Co. Ltd.

Cour à Prince-Albert. D'où vient la bonne qualité.

TEL: 2275

Prince-Albert, Sask. J. P. Hepburn, gérant.

VICTOR MATHIEU, N. P.

Notaire de Cinq Diocèses.

PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS

(Sans hypothèque sur les immeubles)

aux Diocèse, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

BUREAU: 98, RUE ST-JOSEPH QUEBEC

Téléphone: 2-3337 et 2-0363

CLOCHES D'EGLISE

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

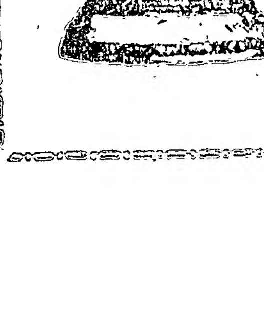

Nous avons toujours en magasin à QUEBEC, des cloches neuves et d'occasion.

Nous avons aussi une MACHINE, pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.

Cette Machine est une merveille à tous les points de vue.

Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis:

C. Emile Morissette Lée
336 rue Latourelle, QUEBEC.

Z. O. Tourangeau
Apt. 6; 1656 Boulevard St-Joseph Est, Montréal, P.Q. Tél: Frontenac 6272

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:

VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre 9
Téléphone 2582
PRINCE-ALBERT, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser
ont le plaisir d'annoncer qu'ils pratiqueront le droit sous le nom de MARCH & FRASER
Suites 6, 7 et 8 McDonald Block.
PRINCE-ALBERT, SASK.
Rés.: 32 Téléphones Bureau: 3288

Dr Victor BOURGEAULT
Ancien externe des hôpitaux de Paris. Spécialiste: maladies des voies urinaires.
TEL: 22 PRUD'HOMME, SASK.

Gradué en chirurgie de l'Université de Paris, France.
Licencié du Conseil Médical du Canada.
Spécialité: Chirurgie abdominal.
UROLOGIE, GENICOLOGIE
Grégorie Longault, B.A. M.D.
HUMBOLDT, SASK., TEL: 108

J. S. HATTON, LL.B.
Avocat, Procureur et Notaire
PHONE 372 MELFORT, SASK.

Ex-Interne de l'Hôpital N.-D. Montréal, des hôpitaux de New-York et Chicago.
Dr J. P. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN
Chirurgien et Maladies de la femme
Bureau—415 Avenue Building
Résidence—902 rue Queen
SASKATOON, SASK.

ADRIEN DOIRON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
VONDA, SASK.

Thos. ROBERTSON, D.D.S.
Dentiste.
Suite No. 7 Edifice Mitchell
Radiographie des dents
TELEPHONE 2457
PRINCE-ALBERT SASK.

Docteur J.-B. TRUDELLE
SPECIALITE: CHIRURGIE
Suite 101, Ed. du théâtre Capitol
REGINA, SASK.

G. B. HOWARD, D.D.S.
DENTISTE
Radiographie des Dents
Edifice Rowe en face du bureau de poste.
Téléphone: Bureau 2177; Res. 3036
Prince-Albert (Saskatchewan)

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Pericula !

Certains professeurs du Moyen-Âge, après quelques recherches dans le vieux manuscrits jaunis et poussiéreux, ont fini par trouver un mot, pour désigner les examens. Pour quelques-uns, épreuve, pour d'autres *acte de condamnation*.

Depuis *quelque temps*, l'étude s'est faite plus *silencieuse*. Aussi le gardien, au lieu d'avoir l'oeil aux aguets, pour surveiller les *joueurs* de tours, lit en paix à sa tribune. Les Philosophes, le front crispé, penchés sur leur divin Gredt, s'acharnent à suivre le raisonnement d'*une thèse qui* tend à leur échapper. Ceux de Belles-Lettres et de Rhétorique, *avec un enthousiasme* et un plaisir indicibles, apprennent des règles de syntaxe grecque. Les petits en avant de l'étude, les yeux rivés au plafond, repassent sur le bout des lèvres *une fable* de La Fontaine. *Tout à coup*, là-bas, de l'autre côté de l'étude, un nommé X sanguin et nerveux, froisse un bout de papier avec un air qui signifie *quelque* chose. Je suis certain qu'il ne pourrait pas dire avec Archimède *eurêka*, c'est-à-dire "je l'ai trouvé." Ce doit être un problème de physique ou de chimie qui lui donne *du fil à retordre*. Mais il se remet à calculer. Plus loin, un autre, penché sur un gros dictionnaire grec de 2226 pages, se passe la main sur le front, dans les cheveux, et le referme d'un air mécontent. C'est la racine d'un mot qu'il n'a pu trouver, j'en suis certain. Mais il ne se décourage pas. Il reprend son dictionnaire et recherche de nouveau. Ainsi se préparent les examens.

Nous voilà rendus au grand jour. Les examens commencent ce matin. Le Père préfet affiche l'horaire des matières à suivre pendant la semaine. Tout alla bien la première journée. Mais à la deuxième, en allant à la salle des séances, je vis un élève, avec son encrier et sa plume se diriger vers le même lieu. Tout dans sa démarche et dans sa physionomie trahissait son émotion. Il tremblait sensiblement. Il entre, s'assied, mais ne peut demeurer inactif. Le gardien entre et distribue les questionnaires.

— ? ? . .

— ! ! ! . .

— . . .

— Crac ! ça y est ! je *suis coulé* ! Deux questions non répondues, et la troisième incompréhensible... Première coulade ! Mais, se dit mon homme, je les attends dans les autres sujets.

Pendant les séances des examens, deux surveillants circulent entre les rangs. Ils corrigent un mot mal imprimé et continuent leur promenade. Durant ce temps, les plumes courent sur le papier. Chaque élève, penché sur son petit *chef-d'oeuvre*, remplit des pages de son savoir. De temps à autre, ils *lèvent la tête et fixent d'un regard* la pendule. L'on se remet au travail avec ardeur afin de pouvoir finir à temps.

Après chaque séance, chacun descend en récréation. Là, tous s'empressent de demander à leurs confrères *comment* ils ont passé. "Tu veux savoir comment j'ai passé ?" — "Eh bien, je vais te le dire : J'ai coulé !" — "*J'ai assez bien passé*", dit un autre. — Un troisième : "Eh bien, moi, ce n'est pas pour me vanter, mais j'ai au moins 95 pour cent de mes points ; ça, c'est *s'ils* ne sont pas trop *sévères*." Ainsi se passent les examens.

O doctes du moyen âge, savants et érudits des temps passés, je vous vénère. Vous avez par vos *recherches obstinées*, par votre savoir extrême, et par votre intelligence supérieure, doté le monde d'un grand mot : *Pericula*.

En ces grands jours d'examen la *gent écolière, vous envoie sur les* ailes de la pensée, ses remerciements remplis d'admiration pour la *trouvaille de ce grand mot*. Elle et sa postérité le redit et le redit, *avant et après* chaque examen, ce mot qui est et qui sera dans les siècles et des siècles : *Pericula, Pericula ? Pericula* !

Paul-Emile TETRAULT,
Rhétorique.

— x —

Tempête !

Une légère brise souffle de l'ouest. La plaine étale jusqu'à l'horizon son manteau terreux tacheté de blanc. Le soleil lance déjà quelques rayons épars. Nous sommes au 15 janvier et la température n'est pas froide pour cette époque de l'année.

Tout à coup un bandeau gris et *mat borde l'horizon* ; *c'est le signe* avant-coureur d'une perturbation aérienne.

En effet, la lisière obscure s'élargit, s'avance hâtivement, et balaye la poussière sur sa route.

Le soleil pâlit, on le dirait malade, et incapable de rendre jusqu'à nous ses rayons doux et cléments.

La voûte azurée du ciel ne sourit plus, mais elle ternit et devient morne...

Des nuages lugubres s'élèvent de terre et un vent impétueux les transporte ; les herbages et les papiers tourbillonnent un moment dans l'air agitée et disparaissent, *emportés par l'ouragan*.

Les vitres vibrent, les portes *claquent... Bang ! le toit tôlé gronde sourdement, tandis que le souffle de cet aquilon fougueux siffle* et mugit à en faire frémir. Enfin tout est fade et nébuleux. C'est la tempête !

La tourmente qui redouble ses efforts à chaque instant, et les nuages qui s'élèvent toujours plus formidables et *plus sombres, nous font* penser aux simounes du Sahara ; et les quelques bancs de neige couverts de poussière, *sont semblables* aux dunes du désert.

La glace de notre patinoire qui miroitait aux jeux du soleil avant la tempête, est maintenant noircie *de terre*.

L'ouragan, toujours grandissant, se calme *peu à peu au* coucher du soleil... et bientôt la nature s'endort doucement dans une atmosphère harassée, encore saturée de ces nuages sablonneux provenant *du sol*.

Songeur, en contemplant cette nature calmée et tranquille, à la suite d'un si grand trouble, je pense au pécheur absous et contrit, dont le coeur cicatrisé après l'orage des *passions*, s'endort bercé par une paix sereine.

Et ainsi le divin Thaumaturge, qui appaisait jadis en Galilée les flots menaçants du Tibériade, appaise depuis vingt siècles la tempête dans le coeur des hommes.

Gérard-N. NOGUE.
Belles-Lettres.

GRAVELBOURG, Sask.

— Le mardi 17 février le feu a détruit la plus grande partie de l'Hôtel Royal, propriété de Mme Ranger. Dans l'annexe de cet hôtel se trouve le magasin de liqueur. On craignit que le feu ne se communiquât au magasin et on déménagea le stock liquide chez un voisin, M. Georges Hébert, avocat, et sa dame, qui avaient leur chambre *à l'hôtel*, ont eu juste le temps de se sauver. Les assurances couvrent une partie des pertes.

— Mlle Carmel Raymond, fille de M. Alex Raymond, est partie pour Montréal, *où elle résidera à l'avenir* chez son frère, M. René Raymond, journaliste, et étudiant en droit.

— Les artistes-comédiens amateurs de notre ville sont allés jouer leur pièce, *Durand et Durand*, à Ponteix, le dimanche 15 février courant.

— M. Ovide Paradis, *ancien* citoyen de notre ville, et maintenant à Régina, était de passage, ces jours derniers, à Gravelbourg, en visite chez des amis.

— Les travaux de l'aqueduc ... rapidement. Ces travaux ont pour objet de suppléer en cas de besoin à l'installation actuelle qui, certainement, comme l'ont prouvé les derniers feux, a démontré son efficacité.

— Mère Sainte-Emilienne, Mère Madeleine-de-Jésus et Mère Saint-André-de-Corsini sont parties, ces *jours derniers*, pour la province de Québec. Mère Sainte-Emilienne, depuis de nombreuses années supérieure du couvent de Jésus-Marie, et électrice de sa communauté, se rend à Rome pour l'élection de la Générale de la communauté des religieuses de Jésus-Marie. *Nous lui souhaitons un heureux* voyage et un prompt retour parmi ses vieux amis.

— Le dimanche 15 février a eu *lieu dans la salle* académique du *couvent une séance donnée* par les enfants de l'école publique et du *couvent*, sous la présidence de Mgr Rodrigue Villeneuve, dont voici le *programme* :

les Cousines Rabache, Acte I.

Chant, *Le Bonheur est chose légère*, Saint-Saens : Blanche Forcier

Choeur, *L'Angelus de la Mer*, Goublier : Externes et pensionnaires.

Les Cousines Rabache, Acte II.

Choeur, *Croquemitaine*, P. Lacome : Elèves de la section des petites

Chant, *Lettre d'enfant*, L. Ganne : Cécile Levac.

Les Cousines Rabache, Acte III.

Choeur, *La Samaritaine des oiseaux*, M. Ogé : Elèves de la section des petites ; soliste, Lucille Larivière.

LES COUSINES RABACHE

Personnages

Mlle Montrésor Thérèse Raymond
Balbine, sa servante, . Cécile Huel
Pélagie Rabache, Cécile Bourgeois
Phrosine, sa fille, Camilia Allard
Mme Coquenot, concierge, Gertrude Dupras
Chloé, sa fille ..... Maria Gratton
Un Revenant ...... May Brunelle

Tous les rôles ont été bien remplis. Aussi Mgr Villeneuve a-t-il félicité les actrices. Monseigneur parla de la noble mission des religieuses de Jésus-Marie, qui dans une province anglaise comme la Saskatchewan, font des prodiges de valeur pour l'instruction française des enfants.

— Mme M. Lavoie a donné, vendredi *dernier*, un thé à l'occasion du départ de Mme Dumas pour Québec. *Son frère, Mgr Marois*, vient d'être nommé curé de Sainte-Foye, près Québec, et Mme Dumas résidera à l'avenir avec son frère. Parmi les invités on remarquait : Mmes Maurice Gravel, Ant. Soucy, Ernest Cadieux, Jules Audette, Jos. A. Forcier, L.-J. Brazziel, A. Guay, H. Coutu, A. Radoux, Elie Beaulieu.

LES CENTRES

BELLEGARDE, Sask.

— Le lundi 16 février, Louis André unissait sa destinée à Mlle Prudence Claude, dans l'église de St-Maurice.

— Le 8 février, en la salle paroissiale, eut lieu une séance récréative donnée par un groupe de dames et de jeunes filles de la paroisse, sous la direction de Mme Edouard George, secondée par Mlle Hébert. Ce fut une soirée bien intéressante. Voici le programme :

Orchestre.
J'rends mon tablier.
My Rosary, Mme Ed. George.
Piano, Mlle Béatrice Poirier.
The Land Man, Gilberte George.
La Veuve d'Harpagon, Acte I.
Le roi de la lune, Béatrice Poirier
Les Microbes, Mme H. Bauche.
Duo de piano, Jean et Régina George.
La Veuve d'Harpagon, Acte II.
Restons toujours Canadiens français !
O Canada.

L'orchestre, composé de MM. Ls Bauche, G. Mahin, J. George, Albert George et Louis Moreau, nous a joué plusieurs beaux *morceaux* de son répertoire.

— Le mardi 17, en la salle paroissiale, eut lieu une séance récréative et dramatique, donnée par le club local d'Antler.

— La soirée-partie de cartes qui devait avoir lieu le premier février au profit de l'A. C. F. C., et qui pour cause de décès dans la paroisse, avait été remise à plus tard, aura lieu le dimanche premier mars en la salle paroissiale. Bienvenue à tous. C'est pour la race.

— Nous avons eu tout l'hiver un temps magnifique et pas de neige, et tous le mois de février nous avons été favorisé d'un temps vraiment printannier, mais pour les automobilistes, quoique les chemins soient beaux, ils ne sont pas assez durs, car le même garçon a déjà perdu deux fois une roue de son automobile.

ST-BRIEUX, Sask.

— Le cercle de l'A. C. F. C. a donné, dimanche dernier, au profit de l'Association un concert qui, de l'avis de tous, a été des mieux *réussis*.

Avant le lever du rideau, notre dévoué président, M. H.-F. Tétreault, a fait un appel émouvant aux assistants pour venir en aide à l'Association. Il nous a exposé avec force et conviction que les paroisses canadiennes-françaises du nord de la province devaient faire un effort spécial cette année. Jusqu'ici l'Association a été supportée en grande partie par le sud de la province, mais que c'était notre tour. Les conditions sont loin d'être prospères pour nous aussi, mais en *fin, nous avons été encore plus* favorisés que le sud, qui souffre de*puis plusieurs années*. La population a bien compris son devoir. Les *gens sont venus nombreux* à la soirée, notre salle paroissiale était bien remplie.

Au lever du rideau, une chanson "scie" par MM. Adrien Legars et *Henri Hamonic* fut écoutée avec curiosité. Toutes les "qualités" de *nos hommes d'affaires* du village *ont été passées en revue* d'une façon bien spirituelle.

Trois petites comédies furent interprétées avec beaucoup de talent *par nos artistes*. La première, "Je demande la parole", par le docteur Bachand, Mme Latour, MM. Henri *Hamonic*, Jean Legrand et Mlle Eléanor Rice. La deuxième, intitulée "Les Doctoresses", par Mlles Marie-A. Lefebvre, Marie Fagnou et Alice Rhéaume.

Dans les intervalles, M. J.-M. Tétreault et Mlle Schmidt ainsi que *Mlle Marie Voz, nous ont* bien intéressés par quelques chansons et *monologues*. *Auguste* Massé s'est révélé un véritable virtuose sur son violon.

Pour finir, une scène comique militaire par MM. A. Legars et L. Demay — "Lagamelle et Dubidon" — a causé l'hilarité de tout le monde.

Malgré le prix modique d'entrée, tant pour les grandes personnes que pour les enfants, les recettes ont été de $ 55.

— Vendredi dernier, M. et Mme Peter Schmidtz nous revenait de leur voyage de noces. Plusieurs amis avaient tenu à leur souhaiter la bienvenue à l'arrivée du train. Le même soir, dans les vastes appartements de M. D. Lefebvre, une réception en leur honneur eut un grand succès.

— De passage : M. Edouard Desrosiers, de Pré Sainte-Marie, chez M. R. Buan.

— x —

WILLOW-BUNCH, Sask.

PARLEMENT MODELE DE WILLOW-BUNCH.

L'Hon. Juge Tough est foudroyé

(*Dépêche de l'Association de Presse canadienne.*)

Il se pose souvent de ces actes qui surpassent la faible intelligence humaine. Un dénouement pénible, mettant fin à l'une des carrières les plus brillantes du Canada tout entier, vient de nous prouver une fois de plus qu'il n'est pas donné à l'homme de pouvoir sonder les profonds et secrets desseins de la Providence.

On vient d'apprendre que l'Hon. Juge Tough, ce vénérable vieillard de quatre-vingt-dix ans, qui a présidé si assidûment aux longues et fatigantes séances de la récente enquête royale concernant les accusations lancées *contre le gouvernement*, vient de tomber en enfance. Il est parti, ces jours-ci, accompagné de son ami de coeur, le docteur Raoul-Raymond Plouffe, médecin-aliéniste expert, pour la Longue-Pointe, où tous deux vont prendre un repos bien mérité et bien nécessaire.

L'attitude de l'Hon. Juge Tough, lors de cette dernière enquête, avait donné prise à de nombreux et peu charitables commentaires sur la vénérable personne du malheureux affligé. Des esprits malins, ayant suivi tous les débats, ont prétendu, après le rendement du verdict des juges, que le juge en chef, mal inspiré par une vieille rancune personnelle contre la *famille* du chef de l'opposition, à cause d'une vieille déception *d'amour*, avait dirigé, pour le gouvernement, tout le de travail de préparation des *témoins de la défense*. On se rappelle que l'opposition, dans l'opi*nion du peuple*, avait prouvé, *d'une manière irréfutable*, la fourberie des témoignages apportés pour défendre les accusés. Ce travail de préparation, fruit du magistral cerveau déjà déséquilibré de l'Hon. Juge, aurait, dit-on, coûté des nuits entières de veille, de fatigue et d'élucubrations fantasmagoriques, et fini de briser le reste de résistance des cellules cérébrales usées du vénérable vieillard. Mu par un point d'orgueil, ne voulant pas voir tant de travail personnel aboutir à une débâcle, l'Hon. Juge aurait rendu un verdict assouvissant à la fois sa haine, sa rancune et *son orgueil, et foulant* à ses pieds — pour arriver à ce but — les principes sacrés de *justice et d'honnêteté* qui avaient guidé toute sa vie.

D'autre part, ceux de *ses amis* qui le connaissaient mieux, affirment que ces accusations, quoique *plausibles, sont* absolument injustes. L'opinion qui prédomine dans *les milieux* plus intimes est celle-ci: Tous savent la prédilection marquée qu'a toujours eue, durant toute sa vie, l'Hon. Juge Tough, pour les petits animaux, faibles et sans défense. Ce sentiment de compassion aurait été plutôt le principe moteur qui aurait poussé le vénérable Juge, dans sa démence, à couvrir de son aile protecteur, le gouvernement accusé qu'il voyait écrasé et *anéanti*.

La sollicitude actuelle du docteur Plouffe à l'égard de l'Hon. Juge ne serait que de la reconnaissance pure et *simple*, pour la protection *inexplicablement* partiale, opiniâtre et entêtée qu'aurait reçu le docteur de la part du juge lors de l'enquête.

On se rappelle maintenant, les larmes aux yeux, ces paroles significatives du *vénérable* vieillard *lors de la cinquante-troisième* séance de l'enquête : "La fatigue et le travail, disait-il, des cinquante-deux séances précédentes m'ont fait perdre mes cheveux. Dieu *veuille qu'avant* la fin de l'enquête, je ne perde complètement la tête!" La Providence avait ses secrets pour nous, mais la vénérable victime a eu ses pressentiments.

L'épouse de l'Hon. Juge est, comme on peut bien le penser, écrasée *sous le poids de la douleur*. Elle nous disait ce matin : "Ma peine est *profonde*. Dieu m'éprouve *sévèrement, mais* je lui offre le calice de mes épreuves et de ma souffrance en *expiation* de la déplorable dernière faute de mon cher mari. Je me sens la force de supporter le fardeau de mes douleurs, pourvu que mes inquiétudes ne se réalisent pas. Oui, j'ai des inquiétudes graves. Mon fils, le député de Sorel, que vous savez si intelligent, si brillant, si travailleur, si studieux, ne voudra-t-il pas, suivant à la lettre, comme il l'a toujours fait, l'exemple de son père, l'imiter jusqu'au bout et trop prématurément peut-être, hélas ! Dieu m'en garde. C'est ma prière de chaque jour maintenant."

On sait quel rôle prépondérant joue dans la politique du pays; le député de Sorel. On nous assure, de source certaine, que le député de Sorel, jusqu'à présent, est encore bien normal. Puisse la Providence nous le garder longtemps ainsi ! C'est un homme d'avenir, c'est, sans aucun doute, un futur ministre et qui sait, peut-être lui aussi un futur juge en chef de la Cour suprême.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

DUPUIS

Il vaut son pesant d'or

Prix plus bas que jamais

Il est entièrement imprimé en français

Si vous n'avez pas reçu un exemplaire demandez-le immédiatement

Nom ....

Adresse ....

.... P.O.

HATEZ-VOUS

COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

ASSUREZ-VOUS des services d'un bon ferblantier-plombier, aussi installe système de chauffage de tous genres, ouvrages garantis en s'adressant à René Lefebvre, Boite 63, Dollard, Sask. 47-51-C.

UN PERE DE FAMILLE (veuf) demande personne ou famille chez qui placer pour quelque temps deux garçons (10 et 14 ans). Adressez à boite J. M. W. Le Patriote de l'Ouest.

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE:—1 Marmon, 1 Victoria coupe, 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boite J. L. G., Le Patriote de l'Ouest. 51-?-C

BONNE CUISINIERE Belge, très capable pour tout ouvrage de couture demande place dans grande maison catholique, écrire à Mme Vve Leferre, boite 203 .O., Gravelbourg. 50-52-P.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.
Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: A.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

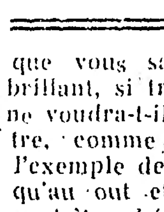
GRATIS

MONTRE BRACELET GRATIS POUR LA VENTE DE 16 GRANDES BLTS.DE PARFUM A 25 CTS. COLLIER DE PERLES GRATIS POUR LA VENTE DES 4 PREMIERES EN 10 JOURS. ECRIVEZ A P.E.LEGARE & CO. B.P. 74, STATION "T" MONTREAL

Pour nos vaillants ancêtres, le tabac signifiait paix de même que plaisir, car le "calumet de paix" était le symbole sauvage de bienveillance et d'amitié.

Il en est de même aujourd'hui dans nos foyers et à notre travail,

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

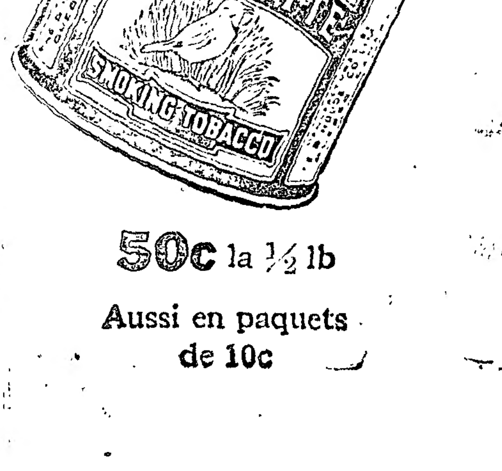

C'est un merveilleux mélange des meilleurs tabacs du vieux Québec.

Chacun des bons tabacs de "chez nous" a fourni sa vertu particulière: saveur — arome — force.

Le paquet scellé, avec son enveloppe cirée, vous apporte l'ALOUETTE en parfaite condition. Prêt pour la pipe — pas d'ennui — pas de perte.

50c la ½ lb

Aussi en paquets de 10c

COUPON - PRIME
DANS CHAQUE PAQUET

DEMANDEZ CE LIVRE

"Les Meilleures Recettes du Canada"

Il vous épargnera de l'argent

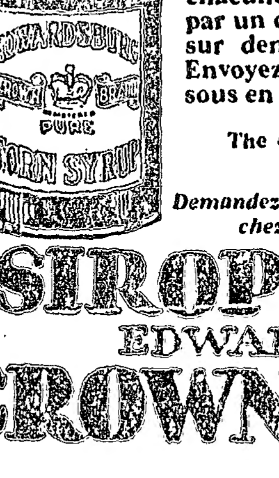

CE fameux livre de cuisine contient approximativement 200 recettes économiques à préparer, qui ont été choisies parmi les quelques75,000 soumises par les femmes de toutes les parties du Canada. La compilation de ce manuel a pris plusieurs mois et chacune de ces recettes est approuvée par un diététiste canadien connu (nom sur demande), qui en a fait l'essai. Envoyez le coupon ci-joint, ainsi que 10 sous en timbres ou monnaie.

The CANADA STARCH CO., Limited
MONTREAL

Demandez ces délicieux sirops chez votre épicier

SIROP de MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

The CANADA STARCH CO., Limited, Montréal
Veuillez m'envoyer votre livre de Recettes.
Ci-inclus 10c pour frais de poste.

Nom ....
Adresse ....
Ville ....

SIROP BENSON'S GOLDEN

L'Encyclique "Casti Connubii" SUR LE MARIAGE

(*Suite*)

Mais les ennemis les plus récents de l'union conjugale vont plus loin encore : à l'amour véritable et solide, fondement du bonheur conjugal et de la douce intimité, ils substituent une certaine correspondance aveugle des caractères, et une certaine union des coeurs, qu'ils appellent sympathie ; quand celle-ci prend fin, ils enseignent que le lien se relâche, par lequel seul les coeurs sont unis, et qu'il se dénoue tout à fait. Mais n'est-ce pas là, en toute vérité, édifier la maison sur le sable ? Dès que celle-ci sera exposée aux flots des adversités, dit Notre-Seigneur, elle sera aussitôt ébranlée et elle croulera : "Et les vents ont soufflé, et ils se sont rués sur cette maison, et elle est tombée et sa ruine a été grande" (*Matth.* vii, 27). Mais, au contraire, la maison qui aura été établie sur la pierre, à savoir sur la charité entre les époux, et consolidée par l'union délibérée et constante des coeurs, ne sera ébranlée par aucune adversité, et à plus forte raison ne sera-t-elle pas renversée.

ERREURS S'ATTAQUANT AU SACREMENT

Nous venons, Vénérables Frères, de défendre les deux premiers biens du mariage chrétien, que les actuels ennemis de la société s'efforcent de ruiner. Mais comme le troisième de ses biens, le *sacrement*, l'emporte de beaucoup sur les précédents, il n'y a rien d'étonnant à ce que nous voyions les mêmes hommes assaillir surtout, avec plus d'âpreté encore son excellence. Et tout d'abord, ils présentent le mariage comme une chose absolument profane et purement civile, et qui ne saurait en aucune façon être confiée à la société religieuse, l'Eglise du Christ, mais à la seule société civile ; ils ajoutent alors que le pacte nuptial doit être libéré de tout lien indissoluble, que les séparations d'époux, ou divorces, doivent en conséquence, être non seulement tolérés, mais sanctionnés par la foi ; d'où il résultera finalement que, dépouillée de toute sainteté, l'union conjugale sera reléguée au rang des choses profanes et civiles.

Ils décrètent principalement, à ce sujet, ce premier point : que l'acte civil même doit être considéré comme le vrai contrat nuptial (ce qu'ils appellent *mariage civil*) ; l'acte religieux ne sera plus qu'une addition au mariage civil, maximum de la concession qu'on puisse faire au peuple trop superstitieux. Ils veulent ensuite que, sans aucun blâme, les catholiques puissent s'unir conjugalement avec les non-catholiques, sans tenir aucun compte de la religion ni demander le consentement de l'autorité religieuse. Le second point, qui suit celui-là, consiste à excuser les divorces complets et à louer et promouvoir les lois civiles qui favorisent la rupture du lien.

Pour ce qui regarde le caractère religieux de toute union conjugale, et plus particulièrement celui du mariage chrétien et du sacrement, l'Encyclique de Léon XIII, que nous avons rappelée souvent, et que Nous avons déjà faite expressément nôtre, en a traité avec plus de développement et en a donné de graves raisons ; aussi y renvoyons-Nous ici, et ne jugeons-Nous bon que d'en reprendre maintenant quelques données.

LE CARACTERE SACRE DU MARIAGE

La seule lumière de la raison — surtout si l'on scrute les antiques monuments de l'histoire, si l'on interroge la conscience constante des peuples, si l'on consulte les institutions et les moeurs des peuples — suffit à établir qu'il y a dans le mariage naturel lui-même quelque chose de sacré et de religieux, "non adventice, mais inné ; non reçu des hommes, mais inséré par la nature même", parce que ce mariage "a Dieu pour auteur, et qu'il a été, dès le principe, comme une image de l'Incarnation du Verbe de Dieu" (*Léon XIII, Arcanum,* 10 feb. 1880).

Le caractère sacré du mariage, qui est intimement lié avec l'ordre de la religion et des choses saintes, ressort, en effet, soit de l'origine divine, que Nous avons rapportée plus haut ; soit de la fin, qui est d'engendrer et de former pour Dieu des enfants, et de rattacher pareillement à Dieu les époux par l'amour chrétien et l'aide mutuelle ; soit enfin du devoir naturel de l'union conjugale elle-même, instituée par la très sage Providence du Dieu créateur, de manière à servir comme de véhicule pour transmettre la vie, par où les parents servent, comme des ministres, la toute puissance divine. Une nouvelle cause de dignité s'y ajoute, venant du sacrement, qui rend le mariage des chrétiens de beaucoup le plus noble, et qui l'élève à une si haute excellence, qu'il a apparu à l'Apôtre comme un grand mystère digne de toute vénération (Cf. *Ephes.* v 32 ; *Hebr. xiii,* 4).

Ce caractère sacré du mariage, et la haute signification de sa grâce et de son union entre le Christ et l'Eglise exige des futurs époux une sainte révérence envers le mariage chrétien, une sainte vigilance et un saint zèle pour que le mariage auquel ils se disposent se rapproche le plus possible de l'archétype du Christ et de l'Eglise.

LE DANGER DES UNIONS MIXTES

Ils se mettent bien en défaut à cet égard, et parfois non sans risquer leur salut éternel, ceux qui s'engagent témérairement dans les unions mixtes, dont l'amour maternel et la maternelle prévoyance de l'Eglise, pour des raisons très graves, détourne les siens, comme on le voit par de nombreux documents, y compris le canon du Code, qui décrète ceci : "L'Eglise prohibe très sévèrement le mariage entre deux personnes baptisées, dont une est catholique et dont l'autre est adhérente à une secte hérétique ou schismatique ; que s'il y a péril de perversion pour l'époux catholique et pour les enfants, le mariage est interdit par la loi divine elle-même" (*Cod. Jur. can.,* c. 1060). Si l'Eglise, quelquefois, pour des raisons de temps, de choses, de personnes, ne refuse point de dispenser de ces sévères prescriptions (le droit divin étant sauf, et le péril de perversion ayant été écarté dans toute la mesure possible), il arrivera toutefois difficilement que l'époux catholique ne subisse de ce genre de mariage aucun détriment.

Il n'est pas rare qu'il en résulte pour les enfants de déplorables défections religieuses, ou, du moins, un glissement rapide en ce qu'on appelle l'indifférence religieuse, si proche de l'infidélité et de l'impiété. Ajoutons que les mariages mixtes rendent beaucoup plus difficile cette vivante unanimité qui reproduit le mystère que nous avons dit, savoir l'union ineffable de l'Eglise avec le Christ.

Cette étroite union des coeurs, en effet, sera difficilement réalisée, qui, étant le signe et la note de l'Eglise du Christ, doit être pareillement le signe, la gloire et l'ornement du mariage chrétien. Car le lien des coeurs se rompt d'ordinaire, il se relâche tout au moins, quand interviennent, dans les choses suprêmes que l'homme vénère, c'est-à-dire dans les vérités et les sentiments religieux, la ressemblance des esprits et la diversité des volontés. D'où le péril que la charité ne languisse entre les époux et, conséquemment, que ne soient ébranlés la paix et le bonheur de la société domestique, qui nait surtout de l'union des coeurs. Car, comme l'avait défini l'antique Droit romain, "les noces sont la conjonction de l'homme et de la femme, et la mise en commun de toute leur vie, communication du droit divin et du droit humain (*Modestinus in Dig. Regularum* 1, XXII, 2 ; *de Ritu nuptiarum,* 1. I.).

LA FACILITE CROISSANTE DES DIVORCES

Mais, comme Nous l'avons déjà relevé, Vénérables Frères, ce qui empêche cette restauration et cette perfection du mariage établies par le Christ Rédempteur, c'est la facilité sans cesse croissante des divorces. Bien plus, les fauteurs du néo-paganisme, nullement instruits par une triste expérience, continuent à s'élever avec une âpreté toujours nouvelle contre l'indissolubilité sacrée du mariage et contre les lois qui la favorisent ; ils insistent pour obtenir l'autorisation légale du divorce, afin qu'une autre loi, et une loi plus humaine, se substitue aux lois vieillies et périmées.

Ils énoncent, d'ailleurs, des causes nombreuses et diverses : les unes tirées du vice ou de la faute des personnes, les autres situées dans les choses (ils appellent les premières des causes subjectives et les secondes des causes objectives) ; enfin, tout ce qui peut rendre la vie en commun trop pénible et désagréable. Ces causes de divorces et ces dispositions légales, ils veulent les justifier par de multiples raisons : tout d'abord, le bien des époux, soit que l'un soit innocent et qu'en conséquence il ait le droit de se séparer du coupable, soit qu'il soit criminel et qu'il doive, pour ce motif, être écarté d'une union pénible et contrainte ; puis le bien des enfants, auxquels manque une éducation normale, qu'offensent trop facilement les discordes des parents et leurs autres méfaits, et qui est ainsi détournée de la voie de la vertu ; le bien commun de la société, enfin, qui réclame d'abord la totale extinction des mariages qui sont tout à fait incapables de réaliser ce que la nature a en vue, qui réclame ensuite la légalisation des séparations conjugales, soit pour éviter les crimes que laisse aisément craindre la vie en commun ou les rapports continu de ces époux, soit pour mettre fin aux affronts infligés avec une croissance fréquente aux tribunaux et à l'autorité des lois, étant donné que les époux, pour obtenir la sentence désirée en faveur de leur divorce, ou bien commettent à dessein les délits pour lesquels le juge, aux termes de la loi, pourra rompre leur lien, ou bien devant le juge, qui sait fort bien à quoi s'en tenir, s'accusent insolemment, avec mensonge et parjure, d'avoir commis ces délits, en effet. Les fauteurs du divorce en concluent qu'il faut absolument conformer les lois à ces nécessités, aux conditions changées des temps, aux opinions des hommes, aux institutions et aux moeurs des Etats : autant de raisons qui, même prises à part, mais surtout réunies en faisceau, leur semblent prouver surabondamment que le divorce, pour certaines causes déterminées, doit absolument être autorisé.

D'autres vont encore plus loin : à leur sens, le mariage est un contrat purement privé, et, comme tous les autres contrats privés, il doit être absolument abandonné au contentement et au jugement privé des deux contractants ; il doit donc pouvoir se rompre pour n'importe quelle cause.

La doctrine immuable de l'Eglise sur l'indissolubilité du mariage

Mais contre toutes ces insanités se dresse, Vénérables Frères, une loi de Dieu irréfragable, très amplement confirmée par le Christ, une loi qu'aucun décret des hommes, aucun édit des peuples, aucune volonté des législateurs ne pourra affaiblir : "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point" (*Matth.* xix, 6). Que si, prévariquant, l'homme a opéré cette séparation, son acte est sans aucune valeur ; et il en résultera ce que le Christ a lui-même confirmé : "Quiconque renvoie son épouse et en prend une autre commet un adultère ; et quiconque prend la femme renvoyée par son mari commet un adultère" (*Luc,* xvi, 18). Ces paroles du Christ s'appliquent à n'importe quel mariage, même seulement naturel et légitime ; car cette indissolubilité convient à tout vrai mariage, qui, du même coup, pour la rupture du lien, est soustrait à ce bon plaisir des parties et à toute puissance séculière.

Il faut pareillement rappeler le jugement solennel, par lequel le Concile de Trente a réprouvé ces choses sous peine d'anathème : "Si quelqu'un dit qu'à cause de l'hérésie, ou à cause des difficultés de la vie en commun, ou à cause de l'absence systématique d'un époux, le lien du mariage peut être rompu, qu'il soit anathème" (*Concil. Trid.,* sess. XXIV, c. v). Et : "Si quelqu'un dit que l'Eglise s'est trompée, quand elle a enseigné et lorsqu'elle enseigne, conformément à la doctrine évangélique et apostolique, qu'à raison de l'adultère d'un des époux, le lien du mariage en peut être rompu, et qu'aucun des deux, même l'époux innocent, ne peut, du vivant de l'autre époux, contracter un autre mariage, et que celui qui, ayant renvoyé sa femme adultère en prend une autre commet un adultère, et pareillement, celle qui, ayant renvoyé son époux, s'est unie à un autre : qu'il soit anathème" (*Concil. Trid.,* sess. XXIV, c. vii).

Que si l'Eglise ne s'est pas trompée, et si elle ne se trompe pas, quand elle a enseigné et quand elle continue d'enseigner ces choses, et s'il est certain, en conséquence, que le lien du mariage ne peut pas même être rompu par l'adultère, il est évident que toutes les autres causes, beaucoup plus faibles, de divorces, que l'on pourrait présenter, ont bien moins de valeur, et qu'il n'en faut tenir aucun compte.

Au surplus, il est facile de réfuter les arguments que nous avons entendu tirer d'un triple chef contre la fermeté du lien conjugal. Tous ces inconvénients sont écartés et tous les périls éliminés si, en ces conjonctures extrêmes, l'on permet la séparation imparfaite, c'est-à-dire ne comportant pas la rupture du lien : l'Eglise l'autorise par les claires formules des canons qui légifère sur la séparation de corps, de la table et de l'habitation (*Cod. Jur. Can.* c. 1128 sq.). Quant aux causes de ce genre de séparation, aux conditions, au mode et aux précautions propres à satisfaire à l'éducation des enfants et au salut de la famille, et pareillement pour tous les inconvénients soit pour l'époux, soit pour les enfants, soit pour la communauté civile elle-même, il appartiendra aux lois sacrées de statuer pour y parer dans la mesure du possible ; et, en partie du moins, cela appartiendra aussi aux lois civiles, pour ce qui regarde les aspects et les effets civils de ce genre de séparation.

(*A suivre.*)

Robin Hood FLOUR
La garantie de l'argent retourné vous protège

Le jubilé de diamant d'une grande compagnie

Apparemment, l'assurance-vie est aujourd'hui si populaire aux yeux de tous qu'elle semble protégée contre les fluctuations qui règnent dans les autres branches d'affaires. La compagnie d'assurance-vie Sun Life, dont le rapport financier parait sur une des pages de ce journal, jouit de la confiance du public à un degré extraordinaire si l'on en juge par le montant de polices émises cette année qui s'élève à plus de $700,000,000. Cette somme est la plus considérable depuis la fondation de cette compagnie, il y a soixante ans.

Cette année, la compagnie célèbre son jubilé de diamant. Un tableau de ses progrès parait dans le rapport qui fait voir l'augmentation des polices en force. En 1880, ce montant s'élevait à $4,000,000, et aujourd'hui il se chiffre à $2,800,000,000. Le rapport montre aussi l'accroissement de l'actif de la compagnie de 500,000 en 1880 à près de 590,000,000, au moment présent. De plus, il faut prendre en considération le paiement de plus d'un demi-billion aux détenteurs de police et aux bénéficiaires, somme qui surpasse le montant total des polices en vigueur, il y a à peine 10 ans. Ceci semble extraordinaire, mais il explique et fait voir la grande confiance du public dans l'assurance-vie, comme placement d'argent et protection pour la famille.

T. B. MACAULAY,
Président
Sun Life Assurance Co. of Canada

Un point très intéressant du rapport traite des placements de la compagnie même. La Sun Life a toujours considéré comme de bons placements l'achat d'actions de bonne qualité. Ces actions sont évaluées le dernier jour de chaque année par le département d'assurance canadien. Inutile de dire cette année qu'une telle évaluation était obligatoire. Néanmoins, même aux bas prix qui régnaient à la fin de l'année, les actions communes détenues par la compagnie accusaient un gain assez considérable sur leur prix coûtant. De plus, les dividendes en argent payés en 1930 sur les actions communes détenues par la compagnie pendant l'année précédente dépassaient de près de $1,000,000 les dividendes payés sur les mêmes actions en 1929. Un tel fait, prenant en considération la position du marché à ce moment, parle hautement en faveur de la sagacité de la compagnie dans ses placements. Le taux de 6.44 pour cent obtenu sur la moyenne des placements de la compagnie est une nouvelle preuve de sa florissante administration.

La compagnie a annoncé que les profits des détenteurs de police qui ont droit au partage des recettes cette année seront distribués aussi généreusement que les années passées et que les dividendes seront aussi continués.

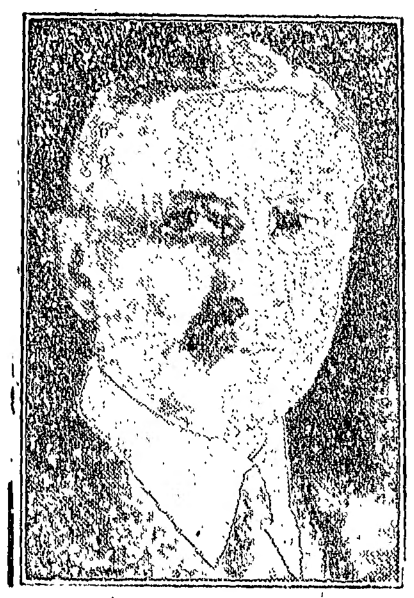

ARTHUR B. WOOD
Bice-président et calculateur en chef
Sun Life Assurance Co. of Canada

Un malade de rhumatisme vivement guéri

Georgetown.—Les douleurs terribles qui firent tant souffrir M. A. Duggan de 26 South Road, sont complètement disparues. Toutes marques de rhumatismes sont disparues, grâce à l'effet bienveillant de la Nerviline. "Aucun autre liniment n'aurait pû faire ce que la Nerviline a fait pour moi. Mes jambes étaient raides et me faisaient souffrir. Mon genoux et mes jointures de chevilles étaient enflés et me faisaient souffrir. La Nerviline a pénétrée et la douleur et raideur disparurent. Aujourd'hui je suis bien — grâce à la Nerviline." — A. Duggan

Ce que la Nerviline a fait à M. Duggan, elle peut vous le faire. Procurez-vous une bouteille de 35 cts de chez votre pharmacien, aujourd'hui même.

GRANDE VENTE DE FÉVRIER

Valeurs exceptionnelles pour ameublements de
Salle à Diner
Chambre à Coucher
et Salons

Venez voir nos ventes de:-
LITS, SOMMIERS et MATELATS
$18.50 jusqu'à $34.50

Marge de crédit, 10 mois

THE
GREAT WESTERN FURNITURE
Company Limited
(*Gérant local, A. J. Chellew*)
PRINCE-ALBERT, Saskatchewan

Un nouveau, différent
MENU "MAGIC"

Vérifiez la présence de cette marque sur chaque boite. C'est une garantie que la "Magic" ne contient ni alun ni ingrédients nuisibles.

Ce délicieux menu pour le thé, suggéré par Madame R. Lacroix, assistante directrice des Ecoles Ménagères Provinciales, une Ecole de Sciences Domestiques très renommée à Montréal, vous sera très utile lors de votre prochaine réception. Gardez-le sous la main.

MENU POUR LE THÉ
Punch aux fruits
Biscuits chauds au fromage*
Salade Marguerite
Petits Fours
Crème glacée à l'ananas
Thé ou Café Chase & Sanborn

Voici ce que dit Madame Lacroix: "Pour ma part, j'emploie toujours et je recommande la Poudre à Pâte "Magic" parce qu'on peut s'y fier absolument. Elle fait toujours lever la pâte d'une façon efficace et uniforme. Vous obtenez les mêmes résultats satisfaisants chaque fois que vous l'employez."

Essayez la recette de Madame Lacroix pour
*BISCUITS CHAUDS AU FROMAGE

1½ tasses farine
4 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
2 c. à table beurre
⅔ tasse lait
⅓ tasse fromage râpé
1 c. à thé sel

Tamiser farine, poudre à pâte et sel. A l'aide de deux couteaux, bien mêler à la farine le beurre et le fromage. Délayer le mélange avec le lait pour en faire une pâte molle. Etendre vivement et légèrement à l'épaisseur d'un demi-pouce, découper avec un emporte-pièce rond. Déposer sur chaque biscuit un cube de fromage d'un demi-pouce d'épaisseur et cuire au four, à 400 degrés, 12 à 15 minutes.

Plus de 200 recettes éprouvées et intéressantes sont contenues dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic" Gratuit. Si vous cuisez à la maison, écrivez à la Standard Brands Limited, Fraser Avenue, Toronto, et un exemplaire vous sera envoyé.

Achetez des produits fabriqués au Canada

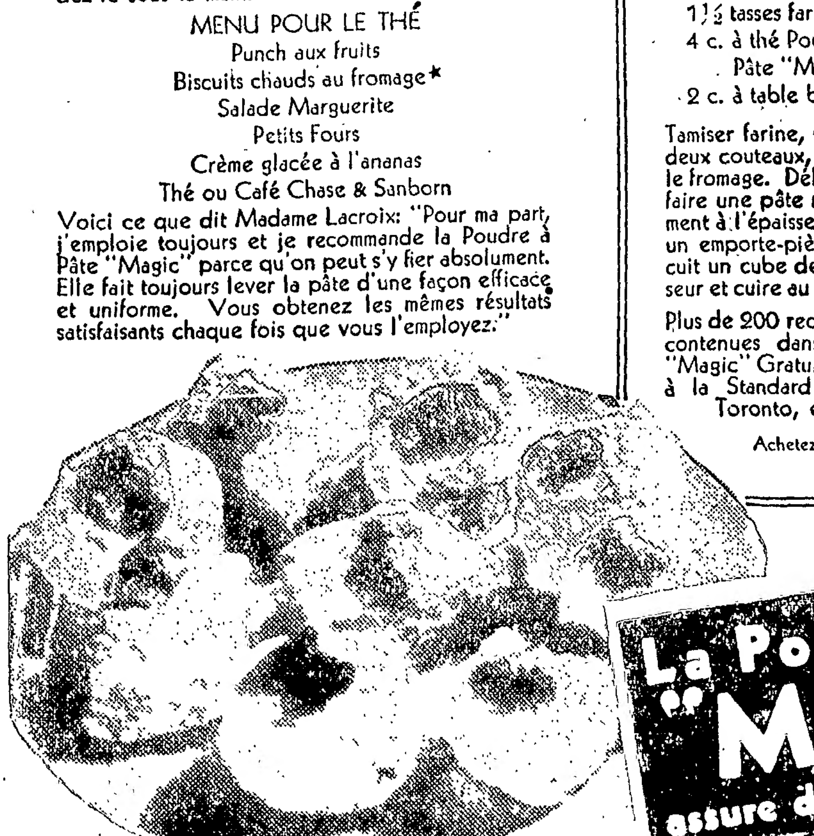

La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

:: AGRICULTURE - - ELEVAGE ::

Rideaux d'arbres sur les fermes de l'Ousst

Leur effet bienfaisant sur la vie sociale et économique des fermiers des provinces des prairies

Durant l'époque des plantations de 1930, il a été expédié des pépinières du Service forestier, ministère de l'Intérieur, et planté sur des fermes de la région des Prairies, plus de 6 000 000 de jeunes arbres — semis et boutures — ce qui porte à plus de 116 000 000 le total des arbres fournis et plantés depuis que ce travail a été entrepris par le ministère en 1901. Un chiffre aussi élevé a besoin d'être analysé pour qu'on puisse en comprendre la vraie signification. On aura une meilleure idée de son importance si l'on sait que ces jeunes plants ont été envoyés sur demande à plus de 100 000 personnes, et un examen attentif des rapports soumis par les inspecteurs du Service Forestier montre qu'en dépit de tous les facteurs défavorables — incendies, crues, insectes et négligence — 80 pour cent de toutes les plantations ainsi établies dans les Prairies de l'Ouest canadien depuis trente ans sont aujourd'hui dans un état florissant. Ces vigoureuses plantations couvrent 32 000 acres, soit 50 milles carrés. On peut se représenter cette étendue comme une bande boisée d'un mille de largeur allant depuis les faubourgs de l'ouest de Winnipeg, jusqu'à la limite orientale de Portage-la-Prairie. Une telle bande n'occuperait qu'un faible espace dans la vaste étendue des prairies, mais une comparaison comme celle-ci ne serait pas juste car les plantations sont situées aux meilleurs endroits possibles pour la fin à laquelle elles sont destinées.

Il y a un autre point qu'il ne faut pas négliger. Les plantations envisagées ne sont que celles dont les plants ont été fournis par les pépinières forestières d'Indian Head ou de Sutherland, mais une fois qu'une plantation est établie, elle fournit des graines et des boutons pour servir à constituer des rideaux d'arbres sur d'autres fermes du voisinage. On a ainsi constaté que le boisement se poursuit à une allure accélérée après chaque nouvelle plantation. Le motif principal de l'établissement des rideaux d'accroître la production des fermes et d'assurer plus de confort aux fermiers. Le fait que la production des céréales est grandement accrue a été amplement démontré et les rideaux d'arbres qui protègent contre le vent la maison de ferme et les dépendances ajoutent au confort de la famille, en même temps qu'ils protègent le bétail.

Depuis quelques années, il y a une tendance marquée vers la diversification des produits obtenus sur les fermes des prairies. L'industrie laitière, l'aviculture et l'apiculture ont réalisé des progrès importants et ces formes d'activité agricole de même que d'autres, ont bénéficié de la plantation de rideaux d'arbres. L'établissement de jardins — résultat direct de l'introduction des rideaux-abris — avec la production de légumes délicats et la culture d'arbres et d'arbrisseaux fruitiers qu'il a rendu possibles, a eu pour résultat non pas tant d'ajouter à la variété des denrées que le fermier offre en vente, mais plutôt d'accroître le nombre de choses disponibles pour son propre usage. Non seulement les fraises, framboises, tomates, melons, prunes et pommes aujourd'hui récoltées par plusieurs fermiers des prairies dans leurs jardins protégés par des rideaux d'arbres se vendent-ils en quantité appréciable, mais ils améliorent le régime alimentaire des habitants de la ferme en même temps qu'ils sauvegardent leur santé et ajoutent à leur agrément. Une analyse des rapports des inspecteurs montre que sur les 7 600 fermes visitées durant l'année, 6 800 possédaient des jardins bien entretenus ; 2 700 avaient des planches réservées à la culture des petits fruits et 400 possédaient des vergers. "Cultivez cinq acres de plus en blé et achetez vos légumes et vos fruits", était un dicton en vogue dans les Prairies autrefois, mais les rapports des quelques dernières années montrent que les fermiers se rendent compte qu'il est plus profitable de récolter ces produits dans le jardin de la ferme.

Tous les bienfaits du boisement qui viennent d'être énumérés sont d'ordre matériel et représentent une valeur pécuniaire. Mais il y a un autre avantage d'ordre sentimental qui ne peut pas être évalué en dollars mais qui n'en est pas moins réel. L'automobile est aujourd'hui un moyen de transport très répandu, et si quelqu'un croit que nos fermiers n'envisagent que le côté matériel de l'existence qu'il parcour en automobile une partie quelconque du Canada en observant attentivement, et il s'apercevra bientôt, par les noms pittoresques et appropriés que les fermiers donnent à leurs domaines, qu'ils considèrent ces derniers non pas comme des manufactures, mais comme des foyers. Et les deux sujets auxquels les noms se rapportent le plus fréquemment sont les arbres et les points de vue : les Ormeaux, le Bocage, Bellevue, etc. Ces noms, de même que leurs équivalents anglais, sont des désignations typiques de fermes, et leur fréquence ne peut que signifier que le fermier est loin d'être insensible aux choses qui l'entourent, et que son contentement particulier est accru s'il pousse des arbres autour de son habitation. C'est sans doute à ces bienfaits, d'ordre matériel et sentimental, qu'il faut attribuer l'expansion constante de la plantation d'arbres depuis trente ans. Les demandes d'arbres pour fins de plantation sont reçues par le surintendant de la pépinière forestière du Ministère de l'Intérieur, à Indian Head, Saskatchewan, à qui l'on peut s'adresser pour obtenir tous les renseignements voulus.

x

CHOSES AGRICOLES

La provision de semence au Canada

L'un des facteurs les plus importants dans la bonne culture est une provision de semence d'accès commode et sûr, est d'une qualité connue. Le Canada peut se féliciter sous ce rapport de ce que le système suivi par la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture a établi à des points commodes, dans tout le Canada, des provisions de semence enregistrée et de haute qualité.

Toutes les provinces du Dominion produisent maintenant de la semence de haute qualité par quantités commerciales, et appartenant à des espèces qui conviennent pour la production de la semence dans les différentes provinces.

Un état publié par la Division donne une idée de la valeur de l'industrie de la production des semences. Dans les Provinces maritimes les rapports pour 1930 montrent que les provisions de semence étaient les suivantes : l'Ile-du-Prince-Edouard a écoulé 40 000 livres de graine d'agrostide ; le district de Memramcook et Sackville au Nouveau-Brunswick a écoulé quelque 1 400 livres de graine d'agrostide ; les comtés de Diby et de Yarmouth en Nouvelle-Ecosse quelque 1 700 livres de graine enregistrée et 2 500 livres de graine commerciale de navets, tandis que la production de semence enregistrée d'avoine dans chacune des Provinces maritimes se montait à plusieurs milliers de boisseaux.

La qualité supérieure de la graine d'agrostide et de navet produite dans les Provinces maritimes est bien reconnue, et les acheteurs de semence d'autres provinces devraient profiter de cette occasion qui leur est offerte.

(Publié par le Bureau de renseignements, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

x

Bénéfices sur les produits laitiers

L'une des fonctions les plus utiles de la Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture est d'étudier les frais de production ou le prix de revient noté par les stations expérimentales sur tous les points du Canada. Ces notes portent sur toutes les phases de l'activité agricole. Elles ont un avantage spécial, c'est que dans presque tous les cas, les chiffres comprennent bien des frais que le cultivateur ordinaire ne prendrait pas en considération.

En 1929, à la station expérimentale de Lacombe (Alberta), un troupeau laitier, composé de onze têtes, a donné un bénéfice de $1,713.56, soit un bénéfice moyen par tête de $155.78.

L'état complet des éléments qui comptent dans le prix de revient, les quantités de fourrage employées la nature et la valeur du produit, etc., sont donnés dans le rapport annuel de cette station que l'on

(Publié par le Bureau de renseignements, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.)

peut obtenir gratuitement en écrivant au Bureau des Publications du Ministère à Ottawa.

x

Nouvelles

La famine sur le Danube

Bucarest (Roumanie). — Des dépêches des villages de pêche de la région de Kowiar et d'Anfwalkow, sur l'estuaire du Danube, disent que ces villes ont été pratiquement détruites par les inondations qui ont miné les maisons, un bon nombre d'entre elles s'écroulant.

Les habitants de la région ont abandonné tout ce qu'ils possédaient et se sont enfuis en toute hâte sur des bateaux de pêche. D'autres se sont réfugiés à l'intérieur du pays, fuyant devant les eaux envahissantes.

Des informations venant d'Ismaïl, et de Killia disent que les eaux de trente canaux ont gelé et que ces deux villages sont sous 7 pieds d'eau. Des milliers de bestiaux ont été noyés.

Plus de mille femmes, enfants et vieillards se sont réfugiés sur des toits et sont menacés de mourir de faim.

Les eaux continuent sans cesse à monter.

Des maisons de villages s'écroulent. Des églises et de grands édifices sont menacés de destruction. Toute la vallée du Danube est sous les eaux.

Des troupes ont été envoyées pour porter des secours, et des brise-glace ont été mis en route pour tâcher de prendre à leur bord les populations entourées de toutes parts par les eaux.

x

L'Hon. Gordon et le communisme

Montréal. — Le communisme, élément destructeur au Canada et aux Etats-Unis, cherchant à renverser le pouvoir constitutionnel, ne peut jamais être combattu assez vigoureusement, déclarait l'Hon. W.-A. Gordon, ministre de l'Immigration et de la Colonisation, au banquet de la *Rubber Association of Canada*, il y a quelques jours.

x

Afin d'utiliser plus de charbon de l'Ouest

Ottawa. — Il y a eu une longue conférence, il y a quelques jours, entre l'Hon. W.-A. Gordon, ministre des Mines, Sir Henry Thornton, président du Canadien National, M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, le docteur Camsell, sous-ministre des Mines, et les représentants des houillères de l'Ouest.

A cette entrevue tenue à huis clos, on a discuté les moyens pour les compagnies de transport d'utiliser plus de charbon canadien, surtout de l'Ouest. Comme résultat, de nouveaux renseignements seront portés à la connaissance de la commission du combustible.

x

LES CENTRES

DELMAS, Sask.

—Dimanche dernier, les membres de l'A. C. F. C. donnaient une partie de cartes au profit du cercle local. Tous se sont très bien amusé. M. Eugène Regnier et M. Germain Audette. Mme Ernest Goulet et M. Ls Douville ont eu le prix de consolation.

—Il y avait aussi une râfle d'un cheval donné par M. Ulric Douville, et le numéro gagnant a été 147. On ignore encore qui est le propriétaire de ce numéro. Avis donc au porteur du numéro 147 de se présenter immédiatement.

Après les cartes, on a fait revivre quelques-unes de nos anciennes chansons canadiennes, qui furent goûtées par toute l'assistance. Le bégayeur nous a bien amusé avec sa chanson et sa musique. Merci, M. Tétrault.

Mlle Boudreau et Maurice Roy nous ont fait presque goûter un bon pain. Ce sont de petits artistes qui commencent bien. Ils nous préparent encore une agréable surprise pour la prochaine fois.

Mme Boudreault nous a donné une déclamation sur la race française, qui fut bien écoutée. Espérons que les conseils de la maîtresse d'école seront mis en pratique.

Enfin on se quitta en chantant *O Canada* et *Bonsoir, mes amis.*

MAYMONT, Sask.

Il se trouve à Maymont (Saskatchewan), localité distante de 30 milles, sud-est, de North Battleford QUATRE FERMES A LOUER — trois ont une contenance de 480 arpents, une contient 320 arpents — dans un rayon de trois milles du village. Ce village possède une chapelle où la messe est célébrée une fois par mois, lors du second dimanche.

A ceux désireux de tenter l'aventure d'un établissement, le meilleur conseil à donner est de venir voir sur place et de vérifier les conditions du bail.

On peut communiquer par lettre — en français ou en anglais — avec M. ou Mme H. Porter, C. N. R. Station, Maymont, Sask.

Il conviendrait que les arrangements fussent conclus avant le premier avril prochain. — R. P. Louis, O. M. I., missionnaire du district.

DOLLARD, Sask.

—Mlle Cécile Maurice, âgée de 17 ans et fille de M. A. Maurice, de Dollard (Saskatchewan), nous a quittés, le 9 février, pour entrer chez les Révérendes Soeurs Grises de Saint-Boniface.

Nos félicitations.

VONDA, Sask.

—Dimanche soir le magasin de notre concitoyen, M. Ed Lefrançois, faillit passer au feu. L'incendie fut découvert vers minuit et demi par notre gardien de nuit, M.

(Suite à la page 7)

x

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No 1 dur, 59 1-4 ; No 1 Nord, 59; No 2 Nord, 56 3-4; No 3 Nord, 53 1-8; No 4, 48 5-8; No 5, 46 7-8; No 6, 44 3-8; fourrage, 42 7-8; voie, 59 3-8.

Avoine. — No 2 C.W., 28 1-8; No 3 C.W., 24 3-8; Ex. 1 fourrage, 26 5-8; No 1 fourrage, 24 5-8; No 2 fourrage, 22 5-8; rejetée, 19 5-8; voie, 28 5-8.

Orge. — No 3 C.W., 23; No 4 C.W., 20; No 5 C.W., 18; No 6 C.W., 17; voie, 23 1-4.

Lin. — No 1 C.W., 1.00 3-8; No 2 C.W., 96 3-8; No 3 C.W., 83 3-8; rejeté, 83 3-8; voie, 1.00 3-8.

Seigle, No 2 C.W., 30 1-4.

x

Marché du bétail à Winnipeg

Winnipeg. — Arrivages : 270 bêtes à cornes; 15 veaux, 500 porcs 420 moutons et agneaux.

Les classes de boucherie continuent à se vendre de 25c à 50c audessous des prix de la semanie dernière. Veaux nourris, $8 à $10; communs, $3 à $7; porcs à bacon, $6.50; bons agneaux, $7.50.

x

Marché du bétail à Prince-Albert

Marché trainant, même prix.

Le marché aux porcs plus bas, avec $6 pour les bacons et peut-être plus bas.

Bouvillons, bons, de choix, $4.50 à $5; moyens, $3.75 à $4.25; communs, $3 à $3.50.

Bovins, bons, de choix, $4.50 à $5; moyens, $3.75 à $4.25; communs, $3 à $3.50.

Génisses, grasses, de choix, $4.50 à $5; mi-grasses, $3.75 à $4.25; communes, $3 à $3.50.

Veaux allaités, gras, de choix, $4.75 à $5.25; mi-gras, $4.25 à $4.50.

Vaches, bonnes, $3.25 à $3.50; moyennes, $2.50 à $3; communes, $2 à $2.25; mise en conserve et coupe, $1 à $1.75.

Taureaux, bons, $2 à $2.50; communs, $1.50 à $2.

Bouvillons d'engrais, bons, $3.50 à $4; communs, $2.50 à $3.25.

Vaches et génisses d'engrais, bonnes, $3.25 à $3.75; communes, $2.50 à $3.

Veaux nourris, bons, de choix, $5 à $6.50; communs et moyens, $4 à $4.75; veaux d'herbe, $2.50 à $3.75.

Porcs : bacon de choix, $1 de prime par tête; bacon, $6; boucherie, escompte de $1 par porc; pesants, $5; extra pesants, $4.50; légers et engrais, $1 d'escompte par porc; truies No 1, $4.50; truies No 2, $4; mâles, $3.

Agneaux, bons-poids, $5 à $5.75; bons-pesants, $5 à $5.25; communs $2 à $4; mâles, $2 à $4.

Moutons, bons-pesants, $2.50 à $3; bons-poids, $3 à $3.50; communs, $2 à $3.

Cessent les démangeaisons de l'eczéma promptement

Sootha-Salva intrigue une maman

Mon bébé souffrait d'un mauvais eczéma. Mais aussitôt que je le soignai avec le Sootha-Salva il arrêta de se gratter et aussi de pleurer. Son teint redevint clair sous peu. Mme J. Laurence. "Sootha-Salva met fin aux démangeaisons immédiatement. Chez tous les pharmaciens.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

Ce Gin Supérieur DOIT Être Importé

Il faut que le Gin de Kuyper soit fabriqué en Hollande pour donner cette fine saveur et cette qualité qui lui ont conservé sa célébrité depuis plus de quatre siècles.

Gin de KUYPER

N'acceptez pas de succédané. Aucun n'est authentique sans cette signature.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs

Maison fondée en 1695 Rotterdam - Hollande

Le café des plus moderne dans la ville de Prince-Albert.
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.

P. O. CAFE

Adjoyant le bureau de Poste Rue Centrale.

POISSON

PRIX SPECIAL POUR LE CAREME

Poisson blanc "Jumbo"	.06	Poisson vidé, tête coupée	.03
Poisson blanc ordinaire	.04	Petit poisson blanc, Tullibee	.03

PRIX F. O. B. BIG RIVER

Qualité garantie. Payez en envoyant votre commande

Faites vos conserves pendant que le prix est bas. Vous pouvez le mettre en boite ou le saler.

Nous enverrons sur demande la recette pour conserver le poisson. Ecrivez-nous dès aujourd'hui.

DEEP RIVER FISH CO.

BIG RIVER — — — — — Saskatchewan

MESSIEURS

Protégez-VOUS Toujours les PILULES MORO Pour les HOMMES

MAUX DE REINS
MAUX DE TETE
EPUISEMENT
MAUVAISE DIGESTION
RHUMATISME
MANQUE D'APPETIT

Traitement: de 2½ A 5 CENTS par jour... suivant l'âge

Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

MEILLEUR CHARBON POUR LE MEME PRIX

ROSEDALE

McDIARMID Lumber Co. Ltd.

Henribourg Spiritwood

PRINCE-ALBERT

Téléphonez 2733

NEWYORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Hâvre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE

Ile de France .... 28 fév, 27 mars 25 avril
Paris .... 14 mars 10 avril 30 avril

NEW-YORK — PLYMOUTH — HAVRE

(b) Rochambeau .. 11 mars. ....
Lafayette .... 24 mars 21 avril 21 mai
De Grasse .. .. 7 avril 7 mai 4 juin
(b) Pas d'escale à Plymouth,

NEW YORK—VIGO—HAVRE

La Bourdonnais ...... 23 avril ....
Rochambeau .... 2 mai 30 mai 27 juin

CROISIERE EN MEDITERRANEE

France .... 20 mars ....

Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe.
Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $135.00

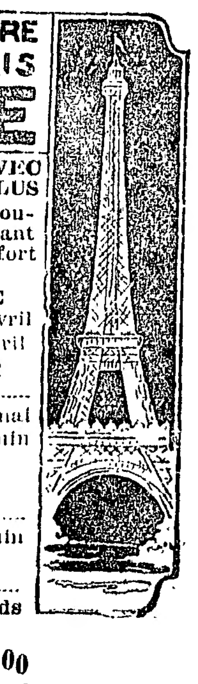

348 RUE MAIN, WINNIPEG, Manitoba ou aux agents locaux

Téléphone 89 087

LA CIE PARENT LIMITEE

COURTIERS: GRAIN, MINES, PETROLE

Licenciée et garantie
Avance libérale et prompt paiement par chèque certifié
Ecrivez, télégraphiez, ou venez nous faire une visite
Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE

187—189, GRAIN EXCHANGE ANNEX WINNIPEG, MAN.

POISSON

Frais gelé pour le CAREME

	La livre
Poisson blanc, nettoyé	7c.
Doré, nettoyé et sans tête	5½c
Mullets (Suckers)	2½c
Tullabees, nettoyés	6c
Poisson blanc, "Jumbo"	9c

Envoyez mandat de poste ou de banque à

The WAITE FISHERIES
BIG RIVER, SASK.

Références:
Bank of Nova Scotia, Prince-Albert, Sask.

M. le fermier !

Une question très importante vous est maintenant soumise pour discussion et action. Le marché de votre produit principal—grain—la lance de l'attaque sur vos problèmes difficiles.

Que ferez-vous?

Pour vous mettre à même de vendre votre grain dans les meilleures conditions possibles et ouvrir la voie à l'organisation complète de votre industrie, on propose de faire passer un **Acte de vente coopérative** (Co-operative grain marketing Act). Vous seul devez prendre la responsabilité de décider si cette législation est pour le plus grand bien de tous sous les conditions présentes.

Il faut vous y mettre

Plusieurs remèdes ont été proposés pour améliorer l'agriculture. Comme tout individu, vous ne pouvez résoudre tous vos problèmes sans aide. Ni le consommateur, le marché du grain ni le gouvernement peuvent le résoudre pour vous. Qui autre pour le faire si ce n'est que vous-même et les autres fermiers par l'entremisé d'une organisation? Par où commencer sans le marche du grain? Etes-vous assez prévoyants?

Comprenez la situation

Ceci est votre problème. Les faits sont les mêmes pour tous les fermiers de la Saskatchewan et il ne peut y avoir beaucoup de diversité d'intérêt. L'Agriculture aussi bien que vous a besoin d'être unie.

La législation n'est nécessaire que si l'action est indispensable et qu'il y a malentendu pour la méthode. Aucune législation n'a été appuyée par une élection 100 pour cent. Peu de personnes dans le monde ont confiance dans l'entière liberté personnelle. Le commerce a toujours été opposé à l'organisation fermière. Il l'est encore, parce qu'il fait son profit à vos dépends.

Songez-y bien

SASKATCHEWAN CO-OPERATIVE WHEAT PRODUCERS, LIMITED

BUREAU-CHEF REGINA

Les Centres Franco-Canadiens

(Suite de la page 6)

N. Roberge, qui faisait la ronde. Il donna l'alarme aussitôt, et grâce au travail de nos pompiers, la bâtisse n'eut pas de mal, mais les marchandises abîmées par l'eau et la fumée sont à peu près perdues.

Les dégâts qui se montent, dit-on à près de $3000, sont en partie couverts par les assurances.

M. Lefrançois était absent au moment de l'incendie, ayant quitté Vonda dans l'après-midi pour se rendre à Duck-Lake, où il devait assister à un mariage.

— Tout le monde se réjouit du beau temps, les chemins sont beaux et ceux qui ont des autos regardent dans le fond de tous leurs tiroirs pour trouver assez d'argent pour faire venir leur licence. Mais si tout le monde est heureux du beau temps, nos *curlers* sont un peu désappointés, car ils ne peuvent achever le concours de fin de saison, concours commencé il y a quelque temps et qui, c'est le cas de le dire, s'en est allé à l'eau. En tout cas, on va remiser les prix pour le concours de l'année prochaine.

— Vonda et Aberdeen ont eu l'honneur, samedi dernier, d'avoir joué la première partie de *balle-au-camp* qui ait été jouée cette année en Saskatchewan. L'honneur est à Vonda, qui prêta le terrain de jeux — mais aussi à Aberdeen, qui gagna la partie par 7 à 4. Ce n'est pas souvent qu'on peut jouer à la *balle-au-camp* en plein mois de février.

LAVENTURE, Sask.

Décès.

— Le 8 février, à l'hôpital de North Battleford, décédait Mme Vve Cardélia Matthieu, à l'âge de 69 ans, après avoir reçu pieusement les derniers sacrements.

Son service eut lieu le 13 à l'église de Laventure.

La levée du corps se fit au presbytère par M. l'abbé A. Grimard, et le service fut chanté par le curé de la paroisse.

Assistait au choeur M. l'abbé Grimard.

Nos sympathies à la famille Reid.

— Notre ancien pasteur, M. l'abbé Tombu était parmi nous du 12 au 20 de ce mois, remplaçant M. le curé de Spiritwood, retenu à l'hôpital.

— "Il n'en est pas de la charité comme de l'argent. Plus on dépense d'argent, plus il diminue. Plus on dépense de charité, plus elle augmente." — S. Augustin.

FERLAND, Sask.

— A Ferland, tout le monde économise, même le correspondant avec ses nouvelles ! Depuis plusieurs mois, en effet, que Ferland n'a pas donné signe de vie. Pourtant, le monde n'est pas mort comme pourraient le croire nos amis ! Ah ! non ! On s'amuse tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, à tour de rôle, chacun fait sa veillée et l'on s'amuse à la mode du bon vieux temps, les cartes ont leur large part et les bonnes chansons canadiennes, etc.

— M. l'abbé Leclaire vient nous dire la messe régulièrement deux fois par mois.

— M. Léo Fauchon est bien rétabli du grave accident survenu au commencement de décembre. *Deo grâtias !*

— L'assemblée annuelle des écoles de Ferland, école du village, Survivance et Ferland; a eu lieu au commencement de janvier. Les mêmes commissaires ont été élus par acclamation.

— Les mêmes institutrices ont repris leurs classes les premiers jours de février.

Naissances.

— M. et Mme Noé Chabot, une fille, née le 16 janvier, baptisée Marie Laurette Marcelle ; parrain et marraine, M. et Mme Joseph Audet, grands-parents de l'enfant.

— Le 30 janvier, M. et Mme Antonio Fournier, un fils, Joseph Emilien Aimé ; parrain et marraine, M. et Mme Adonias Morin, grands-parents de l'enfant.

— En visite : le docteur et Mme Léon Beaudoing, M. et Mme Arthur Thibault, de Ponteix, chez M. et Mme Alex. Laberge ; M. et Mme Adélard Dion, M. Alfred Dion, Mlle Hamel, de Gravelbourg, chez M. Joseph Chabot, ainsi que chez leurs parents et amis ; M. et Mme Joseph Audet et leur fils Donat, de Val-Marie, chez M. Edmond Chabot ; MM. Pierre, Alcime, Arsène, Paul, M. et Mme Mexime Bouvier, de Meyronne, chez M. Louis Fournier.

— M. et Mme Hervé Johnson et leurs deux enfants nous ont quittés pour aller demeurer à Donelly (Alberta), là où la famille Johnson est installée depuis l'automne dernier. Nos meilleurs voeux de succès !

— La température est des plus agréable ; pas de neige, un beau soleil et pas froid. C'est certes le plus bel hiver depuis notre arrivée dans l'Ouest, c'est-à-dire 21 ans.

MONTMARTRE, Sask.

— Dimanche dernier eut lieu au presbytère l'élection du nouveau cercle paroissial de l'A. C. F. C. : M. l'abbé J.-A. Thériault, président d'honneur ; M. l'abbé J.-A. Foisy, aumônier ; M. J.-E. Demers, président ; M. F. Rainville, vice-président ; M. Louis Fournier, secrétaire-trésorier ; MM. G. Gratton, Maurice Ecarnot, O. Langlois et N. Langelier, conseillers. On a profité de la réunion du cercle pour fixer la prochaine partie de cartes au dimanche 8 mars, afin de permettre à tous d'encourager nos oeuvres paroissiales. Le prix d'entrée a été fixé à 25 sous.

— La Rde Mère Provinciale des Soeurs de Notre Dame de la Croix est venue faire une visite officielle à ses religieuses de notre couvent. Elle profita de l'occasion pour former l'association des Dames patronesses du couvent de Montmartre, afin d'aider nos Soeurs à traverser cette crise difficile et à leur prêter un solide appui moral. Dignitaires: Mme G. Provencher, présidente ; Mme G.-M. Billings, vice-présidente ; Mme L.-P. Côté, secrétaire-trésorière ; Mmes A.-A. Leblanc, Ludovic Goulet et Mlle Victoria Faubert, conseillères. A leur assemblée qui eut lieu dimanche dernier, ces dames ont décidé de servir un thé au couvent, dans l'après-midi du premier dimanche du mois. Il va sans dire que tous se feront un devoir et un plaisir d'y assister.

— Dimanche soir dernier, une douzaine de paroissiens sont allés prendre part à une partie de bridge donnée au presbytère de Mutrie. Le premier prix des dames a été remporté par Mme N. Cregan ; celui des hommes, par M. l'abbé J.-A. Turgeon.

— Le lundi 16 courant, le R. P. Gocki a pris le consentement et a célébré la messe de mariage de M. Ivon De Decker et de Mlle Mary Jurzeniec. Garçons d'honneur, H. De Decker et Vincent Jurzeniec ; filles d'honneur : Polly Jurzeniec et Mary De Decker. Après la cérémonie, le diner fut servi chez M. Jos. Jurzeniec.

— Félix Jurzeniec, du collège Campion, et Mary De Decker, sont venus de Régina pour assister au mariage et sont retournés le lendemain.

— M. A.-T. Breton a fait un voyage d'affaires à Winnipeg ; à son retour, il s'est arrêté à Dunrea, visiter la famille de M. Jules Deschesnes.

— Le R. P. Gocki, de passage au presbytère, mercredi soir.

Il y a deux semaines, M. et Mme G.-M. Billings sont revenus d'un voyage de trois mois en Californie.

— Le mardi gras au soir eut lieu au presbytère la sixième et dernière partie de bridge organisée par les Dames de l'Autel. Prix de la saison : M. W. O'Shaughnessy et Mme Conn, premiers prix ; M. J. Conn et Mme Pelletier, 2èmes prix ; M. J.-E. Demers et Mme Storey, prix de consolation. Prix de la soirée, M. W. O'Shaughnessy et Mme L.-P. Côté, premiers prix ; M. C. Dozois et Mme W. O'Shaughnessy, prix de consolation. Après le goûter, M. le maire et M. le curé ont remercié les assistants pour leur générosité, les Dames de l'Autel pour leur dévouement, et ils ont félicité ces dernières qui, malgré le grand besoin d'argent que nous ressentons tous, font de leurs soirées un succès digne d'éloges.

— Nos athlètes au *gouret*, qui savent tout aussi bien subir une défaite que remporté une victoire, sont à deux doigts de la coupe ; ils ont contribué à nous faire passer de très agréables et émotionnantes soirées. Si le froid persiste, ils iront, dès cette semaine, se mesurer aux géants du collège Campion.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

Suite

Elle hésitait à s'avancer vers la main qui lui tendait madame Lemarié, n'étant pas habituée à de pareilles familiarités de la part des clientes qu'elle visitait, et elle se sentait à la fois confuse, heureuse et embarrassée, lorsqu'une ombre s'allongea, à ses pieds, sur le parquet. C'était Victor Lemarié, qui entrait par la porte ouverte sur le vestibule. Il tenait à la main un paquet de billets de part, sous enveloppes liserées d'une large bande noire.

—Pardon, dit-il, en apercevant Henriette et Marie.

—C'est toi, mon enfant! dit madame Lemarié, qui l'avait entendu sans le voir. Dans une seconde, j'achève de choisir un chapeau.

Elle s'approcha de Marie.

—Donnez celui-ci, fit-elle; ce sera toujours assez bien.

En un tour de main, avec un grand geste de délivrance, Marie enleva la coiffure et la posa sur le marbre d'une commode. Elle se hâta de ramasser les deux boîtes pleines. Henriette salua, en fixant sur la vieille femme ses yeux redevenus très doux, qui disaient: "Merci pour lui, et merci pour moi."

Les deux jeunes filles quittèrent l'appartement. Dans le vestibule, tout près de la porte, quand Henriette passa, Victor Lemarié, qui s'était effacé contre le mur, inclina sa barbe en pointe, et dit:

—Bonjour, mademoiselle Madiot.

La voix s'en alla, claire, jeune, sans réponse, heurtant la cloison derrière laquelle, là-bas, s'égrenait le rosaire sans fin des religieuses.

—Je venais pour écrire des adresses, dit Victor en pénétrant dans la chambre de sa mère. Vous n'êtes pas trop fatiguée?

D'un signe, elle répondit non, et indiqua la petite table sur laquelle ils pourraient écrire tous deux, côte à côte.

XI

Les billets de faire part, imprimés sur papier épais, portaient en tête la croix : qu'avait-elle à faire avec cette vie éteinte ? Ils portaient : "Décédé avec les sacrements de l'Eglise" ; c'était faux, car la mort ne s'était jamais soucié d'eux. Ils portaient : "Un *De profundis* !" Qui le réciterait ?

Madame Lemarié soupira, en remettant dans l'enveloppe la première feuille qu'elle avait dépliée, et, de son écriture appliquée, nette et anguleuse, elle traça une adresse, puis une autre, puis une troisième, silencieusement. Victor faisait de même. Ils consultaient un carnet ouvert entre eux.

— Nous n'envoyons, bien entendu, qu'aux gens du loin. Les pompes funèbres se chargent du reste. Mourieux y a passé ; il a dit : toute la ville.

— Oui.

— Monsieur le général baron d'Espelette, commandant la 16e division... Etes-vous sûre qu'il n'y a pas un S à la fin ?.. Non ?.. Comme vous voudrez... Il pourra me servir, le général, quand je ferai mon stage d'officier de réserve, en janvier.

La demi-interrogation n'eut de réponse que le grincement de la plume voisine, qui inscrivait : "Monsieur Le Mansart, conseiller général...",

— Vous invitez Le Mansart ?

— Evidemment.

— Il s'était présenté contre mon père... Mon père le détestait.

Elle leva sur son fils un regard de reproche, et dit, en se remettant à écrire :

— Mon pauvre ami ! Je voudrais pouvoir inviter tous les ennemis de ton père, et obtenir le pardon de quelques-uns moyennant une si petite attention. Une existence humaine confine à tant d'autres, surtout celle d'un chef d'industrie... On fait tort, souvent sans le vouloir, on écrase...

— A ce compte, mère, il faudrait inviter les anciens ouvriers renvoyés, les congédiés pour cause d'installation de machines, les veuves non pensionnées...

Madame Lemarié posa la plume sur le bord de l'encrier de verre, et dit, regardant devant elle :

— Si tous ces pauvres récitaient seulement un *Ave Maria* pour ton père !

— Ah ! bien oui : ils ne savent plus.

— Je donnerais de bon coeur une partie de ma fortune pour l'obtenir. Les âmes des morts sont si lourdes, quand elles n'ont pas ces ailes-là !.. Mon Victor, je suis heureuse au moins de me dire que tu ne te sépares pas de moi, quand il s'agit de nos ouvriers. Moi, vois-tu, je les considère, — ç'a été une idée de toute ma vie, — comme des sortes d'associés qui n'auraient pas de contrat. Ton père ne voyait pas ainsi, et il nous a laissé, à tous deux, un arriéré de charités à faire.

Elle s'arrêta un peu, et, comme la réponse ne venait pas :

— Je n'aurai pas de plus grande joie que de m'acquitter. Et toi ? Je suis sûre que tu y as songé, toi qui as tant de coeur ? Donner, quel beau mot !

— Ma foi, non, je n'ai pas...

— Mais tu ne refuses pas de m'aider, n'est-ce pas, dans le bien que je veux faire ?

— Sans doute, si vous le faites raisonnablement.

La mère demanda, affectueusement, avec un ton de prière à demi exaucée :

— Voyons, mon Victor, explique-moi : qu'entends-tu par "raisonnablement" ?

à la perche, avait la moustache humide de brume, et la vie joyeuse dans les yeux. Les deux mains appuyées sur la hampe ferrée dont le bout touchait le sable du fond, marchant le long du bord de son bateau qui filait sous lui, souple et frissonnant dans son gilet de tricot bleu, il se dirigeait en oblique vers la rive opposée, où sont deux petites iles, l'île Héron et l'île Pinette, séparées l'une de l'autre, puis de la terre, par de menus bras de fleuve. C'était la grand Etienne qui partait pour sa tournée quotidienne.

Un silence prodigieux l'enveloppait. A peine un cri de bécassine ouvrant l'aile et commençant la pâture dans les herbes mouillées. La crue était finie. L'eau bleue, mêlée çà et là de bandes troubles, ne luisait pas encore, si ce n'est autour des bancs de sable, où elle se faisait mince et courbe comme une faux.

Le batelier songeait : "Je l'aime trop, il faut que je le dise." Et le bateau glissait. Et le jour, autour de lui, blanchissait de plus en plus.

Il entra dans un canal étroit, où le courant mourait presque. A l'abri des deux iles, dans la vase, les roseaux foisonnaient, droits et verts, ou brisés et couchés sur la Loire en lames jaunes. Les nasses étaient tendues là, aux creux des clairières d'eau, la gueule dans le sens du courant. Pendant une demi-heure, Etienne travailla ferme, soulevant, avec son croc de fer, les pièges d'osier où les anguilles s'étaient prises, retirant la bonde d'herbe, vidant le poisson dans le compartiment ménagé à l'avant du bateau, et rejetant par-dessus bord la nasse qui coulait au fond. La pêche était bonne. Etienne longea aussi toute la rive de l'île Héron, et puis, au tournant de la pointe, là où s'ouvrait le bras de Pirmil, une eau déjà plus large, étalée, frémissante, avec la grande terre à gauche, et les fermes, et le bourg de Saint-Sébastien ensevelis dans la brume qui fondait, il se dressa, lais sa traîner sa perche au fil de l'eau, et, la poitrine tendue, la tête levée comme un sonneur de leairon, cria :

Ohé ! de la Gibraye, ohé !

Un cri pareil, assourdi, lui répondit de la rive. Ceux de la Gibraye avaient entendu. Ils guettaient le passage du pêcheur de Mauves. En quelques minutes, tout l'avant de la barque fut chargé de paniers. Les choux, les poireaux, les navets débordaient de chaque côté et pendaient sur le fleuve ; les bottes de carottes pyramidaient au dessus, et les laitues, et les mannequins d'oseille, et trois bouquets de capucines qu flamme au sommet de son château vert. Il en avait jusqu'à la hauteur des yeux. Lui cependant, assis à l'arrière, en trois coups de godille il s'éloigna, prit le large, et se laissa emmener au courant. "Oui, je lui parlerai ce matin. Je ne puis plu m'en taire."

(*A suivre.*)

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous obligez en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

F. F. CONNOLLY

Locateur

HOTEL AVENUE

Douleurs sur les reins complètement disparues

Une guérison merveilleuse a été obtenue par M. A. S. Gray de Elbro Sask. Il entendit parler d'un bon remède pour les reins malades et s'en servit. "J'employai les Pilules du Dr Hamilton Il y a quelques mois et trouve qu'elles sont un remède merveilleux pour l'estomac, le foie et les rognons malades. Après avoir pris quelques boîtes des Pilules du Dr Hamilton le mal disparut presque complètement. Je mange de tout, maintenant, ce que je ne pouvais faire avant de prendre les fameuses Pilules du Dr Hamilton.

Ces pilules actives quoique sobres contiennent des légumes fortifiants tels que le mandragore et le "butternut" qui donne de la vie au foie et aux rognons. Elles chassent le mal de dos et vous donnent de la vigueur et de l'entrain. Vendues chez tous les marchands

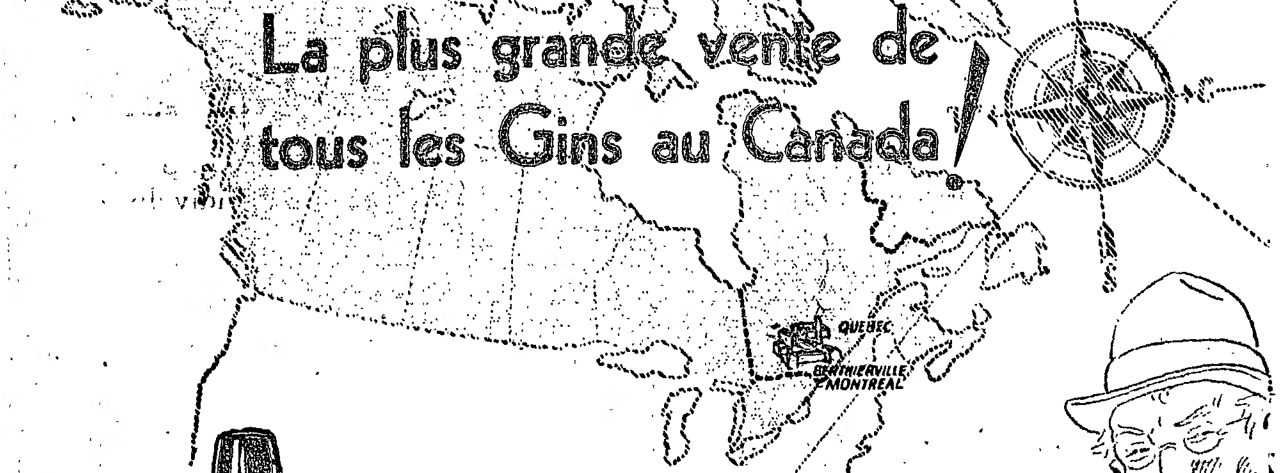

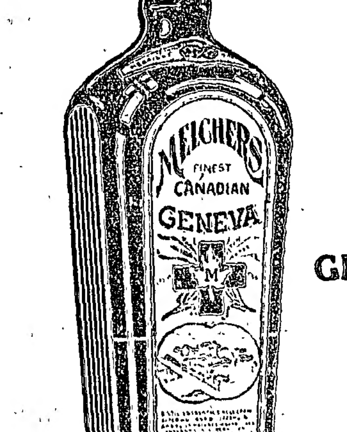

DEUX GRANDEURS

26 onces
40 onces

C'EST notre devoir incontestable à l'égard des industries et des entreprises canadiennes d'acheter de préférence les produits canadiens.

Le Gin Canadien Melchers Croix d'Or est un produit supérieur, fabriqué par des ouvriers canadiens et dont la production est financée par du capital canadien. Il possède une saveur et une pureté qu'aucun produit étranger ne surpasse. Il mérite votre préférence.

Le Gin Canadien "GENEVA" authentique, Fameux depuis plus de 30 ans.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

DISTILLATEURS DEPUIS [illegible]

DISTILLERIES: BERTHIERVILLE, P. Q. — BUREAU-CHEF MONTREAL, P. Q.

JUBILÉ DE DIAMANT

1871 - 1931

SIX DÉCADES — ASSURANCES EN COURS		SIX DECADES — ACTIF	
1880	$3,907,000	1880	$473,000
1890	$16,759,000	1890	$2,473,000
1900	$57,980,000	1900	$10,486,000
1910	$143,549,000	1910	$38,164,000
1920	$486,641,000	1920	$114,839,000
1930	$2,863,701,000	1930	$588,733,000

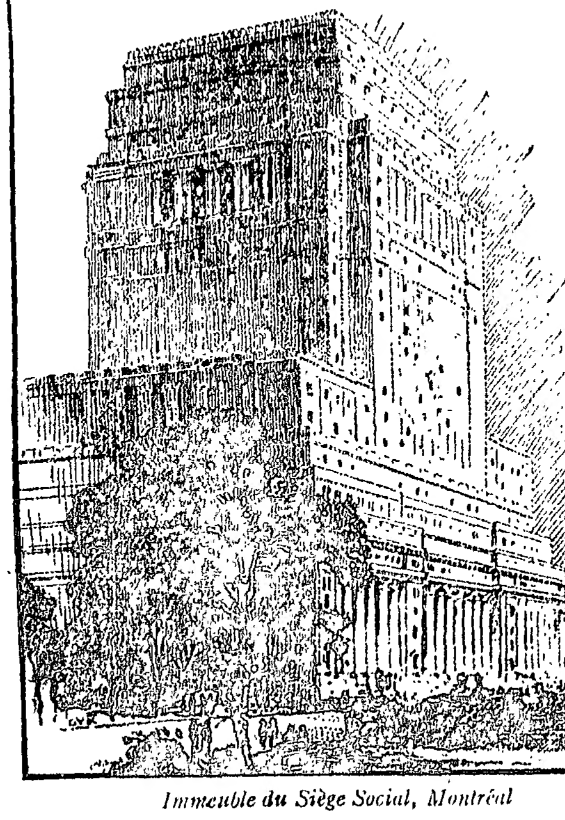

Immeuble du Siège Social, Montréal

SOIXANTE ANS DE PROGRÈS

EXTRAIT DES ÉTATS DE COMPTES POUR 1930

NOUVELLES ASSURANCES AVEC PRIMES PAYEES (net)	$705,678,000
ASSURANCES EN COURS (net)	$2,863,701,000
REVENU TOTAL (net)	$186,662,000
PAYEMENTS AUX ASSURES ET AUX BENEFICIAIRES EN 1930	$81,274,000
PAYEMENTS AUX ASSURES ET AUX BENEFICIAIRES DEPUIS L'ORGANISATION	$500,949,000
TOTAL DES ENGAGEMENTS (comprenant le capital entièrement versé)	$552,201,000
SURPLUS ET RESERVE POUR IMPREVU	$36,532,000
ACTIF AU 31 DECEMBRE 1930	$588,733,000

POINTS IMPORTANTS DU RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

Dans une année au cours de laquelle tous les genres d'affaires ont rencontré tant de difficultés, la Compagnie a fait des progrès satisfaisants. Les polices avec primes payées accusent une augmentation de $51,227,652.32, provenant des progrès notables qui ont été obtenus à la fois pour les assurances ordinaires et pour les assurances de groupes.

Le total des assurances en cours a augmenté de $462,464,542.58. Ce gain représente un taux de permanence très élevé, qui témoigne de la haute valeur que les assurés attachent aux contrats de notre Compagnie dans une période de grandes difficultés financières.

Le nombre des polices et des certificats d'assurances de groupes en cours a dépassé pendant l'année le chiffre d'un million.

Le total du revenu net accuse une augmentation de $13,804,544.54.

Le total des payements faits aux assurés et aux bénéficiaires depuis l'organisation . . . est égal au total des assurances de la Compagnie qui étaient en cours dans la cinquantième année de son existence (il y a dix ans).

La proportion du décès des assurés a été très favorable.

Le taux d'intérêt moyen gagné sur les placements de notre actif a été 6.44%.

Les dividendes payés aux assurés pendant l'année se sont élevés à $25,641,231.04.

Dans une année où une dépression presque sans précédent a régné dans le monde des affaires, la qualité supérieure de nos placements s'est révélée d'une façon frappante. Les dividendes provenant de la totalité des actions ordinaires restées dans le portefeuille de la Compagnie, qui ont été reçus en 1930 ont dépassé de $969,103.84 le montant des dividendes, provenant exactement des mêmes actions, reçus en 1929. . . . Même aux bas prix de la fin de l'année, notre portefeuille d'actions ordinaires a une valeur marchande actuelle notablement supérieure au prix d'achat.

Les dividendes des assurés ayant droit à la participation aux bénéfices de la Compagnie seront alloués pour l'année suivante selon les mêmes taux que ceux actuellement en vigueur.

Le Boni Spécial d'Échéance sera également continué sur la base annoncée l'année dernière.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Prince-Albert

ferme les chantiers de secours

apprend de source autorisée les chantiers de secours, au national, seront fermés vers a de février. Pour le moment, centaine d'hommes y travail-

raison de la fermeture est que ent alloué pour cette oeuvre de urs est épuisé, parce que, au d'employer 175 hommes à la on a cru bon, pour soulager le nage, de donner du travail quefois à 245 ouvriers d'un

attendant, il parait qu'il y a amélioration frappante au parc les endroits où ces chantiers été à l'oeuvre.

x

M. l'abbé Baillargeon, curé de athédrale, s'est rendu à Saska- pour les funérailles du doc- Des Rosiers.

M. J.-N. Jutras, administrateur *Patriote*, est en voyage d'affai- à Saskatoon, où il a assisté aux ux funérailles du docteur Des railles du Dr Des Rosiers.

MM. Anctil, Lafortune et Trem qui occupaient le salon de coif dans l'édifice du théâtre nd. occupent maintenant un il tout à fait moderne dans le s-sol du même édifice.

Le comité de transport de la mbre de Commerce s'est réuni di dernier pour étudier la ques- des grandes routes. On de- de une amélioration des facili- de transport à l'Ile-à-la-Crosse, si que l'amélioration de la nde route No 2, entre Cudworth Duna, la réparation de la route 3, la réparation de certaines ties du No 40, entre Shellbrook, sk, Kridor et Parkside. Le co- é demande encore que l'on fi- se le chemin de colonisation en- Nipawin et Henribourg et la nde route entre Shell-Lake et ritwood.

NOTRE CLUB FRANÇAIS.

natorium de Prince-Albert

CONCERT

Nous sommes heureux, par la x du *Patriote*, de vous remer- r pour les beaux concerts dont is nous gratifiez chaque semai- ; nous espérons que la Provi- nce vous bénira pour cette bonne ivre. Si vous saviez comme cela du bien à nos coeurs, même à corps ; car on entendait cer- nes qui disaient : "Ce beau con- t a fait disparaître mon mal de ." Nous écoutions au radio et is applaudissions. Nous avez- s entendues ?.. surtout nous, nadiennes, après les *Soirées de bec, l'Alouette* et *Ouvre tes ux yeux*. M. Jutras, une autre s, chantez-nous aussi du comi- en français ! Revenez souvent, is serez toujours les bienvenus. quelques paroles que vous avez noncées étaient réellement trop rtes ; nous aurions désiré vous endre plus longtemps ; on vous aprenait si bien et cela fait tant bien au coeur d'entendre les is. Merci encore de tout coeur !

UNE PATIENTE.

AU CANADIEN

LES QUILLES

Jeudi dernier, le National infligea trois défaites aux Bengals, privés de Mlle Garland qui joua sans remords contre son ancienne équipe.

Conduits brillamment par leur capitaine, les As furent sans miséricorde pour les pauvres Lionceaux et les écrasèrent trois fois de suite. M. J.-A. Béliveau, capitaine des As, enregistra trois magnifiques parties de 245, 226 et 282 pour la belle moyenne de 753. Désormais son nom figurera au tableau d'honneur, à côté de ceux de MM. R. Robert, Pierre Jutras et R. Pelland.

Les Courageux célébrèrent le retour de leur capitaine avec une triple victoire sur l'équipe des Etoiles, qui est de moins en moins reconnaissable.

Détail des parties

Bengals	704	781	738	2223
National	758	787	826	2371
Lionceaux	643	639	724	2006
As	809	801	859	2464
Etoiles	530	587	570	1687
Courageux	667	602	643	1912

POSITION DES EQUIPES

Equipes	J.	G.	P.
Courageux (Gareau)	27	18	9
National (Fournier)	27	17	10
As (J.-A. Béliveau)	27	13	14
Bengals (Rousseau)	27	13	14
Lionceaux (P. Jutras)	27	13	14
Etoiles (Touchet)	27	6	21

PARTIE DE GOLFETTE

Hier soir eut lieu une partie de golfette, organisée par M. J.-A. Béliveau, président du comité des sports. Une trentaine de membres et amis du Canadien s'étaient rendus à la salle de golf dans le Canada Building. Après un essai sur le terrain de jeux minuscule, deux équipes se disputèrent l'honneur de parcourir les 18 trous du jeu dans le plus court délai possible. L'équipe de M. Rousseau l'emporta par 4 points (4 strokes), sur celle de M. Pelland. La soirée se termina par un chant et de la musique.

L'EQUIPE DU "PATRIOTE"

Dans la ligue *City-Ten-Pin*, l'équipe du *Patriote* remporta une belle victoire sur celle du *Grotto Billiards*, champions de la première série, en leur enlevant deux parties sur trois. Le *Patriote* est maintenant à la tête de la Ligue et en bonne voie de remporter le championnat de la deuxième série, ce qui les amènerait à détailler avec les gagnants de la première pour le grand championnat de la ville. La prochaine partie aura lieu mardi prochain à 7 heures p. m. Le *Patriote* jouera contre le *North Star Oil*, une des meilleures équipes de la Ligue. Venez encourager nos joueurs. Les honneurs qu'ils remporteront rejailliront sur vous.

Dans la Ligue juvénile de *hockey*, l'équipe du Sacré-Coeur a écrasé celle de l'*United Church* par 5 à 0 et s'est ainsi classée seconde dans la position finale des clubs pour cette saison.

Ralph Miller, Ltd.

NOS MARCHANDISES SONT GARANTIES

915 ave Central **Prince-Albert**

WINDBREAKER EN MACKINAW
TOUT LAINE
En Vente - - - $1.45 & $1.95

Voici le moment où vous devriez acheter un "windbreaker" tout laine. Ils sont tous réduits à un prix bien moindre que le prix régulier. Un achat spécial nous met en position de vous vendre ces derniers aux bas prix donnés.

Un vêtement ample. Etoffe à dessins variés. Régulier $4.50. En vente **1.45**

Régulier $6.00 En vente à **1.95**

Déportation d'immigrés

Ottawa. — On ne déporte les immigrés seulement parce qu'ils sont incapables de trouver de l'emploi au Canada, a-t-on déclaré au ministère de l'immigration. Le ministère a reçu des dépêches de Londres, citant des extraits d'articles de journaux anglais qui critiquaient le gouvernement canadien à la suite de la déportation de 110 hommes à bord du vapeur Ascania.

Le ministère a expliqué qu'en hiver, alors que les voyages transatlantiques se font rares et que le nombre des déportations n'augmente pas beaucoup, il arrive quelquefois qu'on déporte sur le même navire un plus fort contingent d'immigrés. On suit d'habitude la politique de renvoyer les immigrés à bord du même bateau sur lequel ils sont venus au pays.

Le ministère a réitéré son affirmation à savoir que le chômage n'avait pas été la raison dominante de ces déportations. D'autre part il ne faut oublier qu'une personne qui devient une charge publique est sujette à la déportation. Le ministère désire conserver les immigrés mais dans ce cas les personnes furent renvoyées avec de minutieuses enquêtes et en se basant sur des raisons sérieuses.

x

Bureaux d'immigration fermés

Ottawa. — L'Hon. Wesley A. Gordon, ministre de l'immigration et de la colonisation, a annoncé que son département fermerait plusieurs bureaux aux Etats-Unis, attendu que, dans les circonstances actuelles, on ne veut pas pousser à l'immigration au Canada.

Il ajouta que les Américains désireux de s'établir au Canada pourraient quand même se procurer tous les renseignements utiles.

x

Le charbon russe

Ottawa. — Le gouvernement fédéral fera, croit-on, une déclaration sous peu sur la nécessité de maintenir l'embargo sur le charbon de la Russie. Le fait que les Etats-Unis n'achètent pas de charbon, de bois et de pulpe des Soviets est de nature à augmenter la vente de ces produits du Canada sur le marché américain.

x

La radio à la Cour Suprême

Ottawa. — On vient d'apprendre officiellement que la question des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces au sujet de la radio sera soumise à la Cour suprême. On ne sait pas encore si le gouvernement fédéral se fera représenter lorsque le gouvernement Taschereau soumettra sa cause à la Cour d'appel de la province de Québec.

x

Un Canadien français à l'honneur

Ottawa. — M. Joseph Cyr, de Cyrville, a été élu président de l'Association des maraîchers d'Ontario à l'assemblée annuelle tenue à Toronto. M. Cyr est le premier Canadien français à occuper cette position.

x

Des militaires protestent

Winnipeg. — La section de la Légion canadienne a envoyé au premier ministre Bennett un télégramme pour protester contre le projet du département des pensions de diminuer les allocations faites aux sans-travail anciens combattants. MM. Robert Rodgers et W.-W. Kennedy étaient présents à la réunion au cours de laquelle la section a décidé de protester.

x

EN ESPAGNE

Dans un communiqué officiel, le nouveau gouvernement, sous la présidence d'Aznar, déclare qu'il ne tolérera aucune tentative contre la paix du pays.

LE CALME SUBSISTE

Madrid. — Le calme subsiste en Espagne, mais la rumeur circule toujours que les chefs socialistes et ouvriers organisent une grève générale dont ils suspendent le déclenchement, afin de se rendre compte des résultats du programme du nouveau gouvernement.

x

Mauvais temps en Europe

Londres. — Le froid, le vent, le grésil et la pluie ont fait rage sur les pays de l'est de l'Europe, de la Norvège à l'Espagne.

Le mauvais temps a causé plusieurs accidents de navigation près des côtes. Le paquebot *Mauretania*, notamment, est resté quelques heures échoué près de Southampton. Des cargos sont entrés en collision.

Dans les plus grandes villes anglaises, l'influenza a fait mourir 456 personnes. Depuis le premier janvier, l'influenza a causé 1 585 morts dans les plus grandes villes anglaises. A comparer avec la période correspondante de l'année dernière, cela est une augmentation de 1 129.

Bruxelles. — La Belgique a subi une des plus violentes tempêtes de neige qu'elle ait jamais connues. La neige a un mètre de hauteur en certains endroits et a arrêté la circulation des autos et gravement troublé les transports par chemin de fer.

Les provinces du sud de la Belgique ont le plus souffert, notamment Luxembourg, Liège et une partie de la province de Namur qui signalaient un mètre de neige et une centaine d'automobiles immobilisés dans la neige.

x

L ESUCCESSEUR DE M. DOUMERGUE

Paris. — Trois mois séparent la France de la prochaine élection présidentielle. C'est en effet le 13 mai que cette élection aura lieu. On mentionne surtout comme candidats possibles à la succession de M. Gaston Doumergue, M. Paul Doumer, président du Sénat, et M. Aristide Briand, ministres des Affaires étrangères. Toutefois, l'attitude de M. Briand, au cours des dernères crises ministérielles permet de penser que le ministre des Affaires étrangères n'est pas prêt à abandonner le poste qui le met le plus en mesure de promouvoir la cause de la paix mondiale. On parle aussi des sénateurs Albert Lebrun, Albert Sarraud et Henri Chéron comme candidats possibles.

Ce sont le Sénat et la Chambre des députés qui, réunis en assemblée nationale, dans une aile du palais de Versailles spécialement affectée à cet usage, élisent le président de la République. La majorité absolue est nécessaire à l'élection. Le scrutin est unininimal. Le président de l'assemblée proclame le président de la République. Elu pour sept ans, le chef d'Etat est rééligible.

x

Dernière heure

Willingdon créé comte

Londres. — La Gazette officielle annonce que le vicomte Willingdon, ex-gouverneur-général du Canada, qui est maintenant nommé vice-roi des Indes, est créé comte. Son titre sera : Earl of Willingdon and Viscount Ratendone, of Willingdon, comté de Sussex.

x

ECHEC DANUBIEN

Paris. — Les Etats du Danube ont subi un échec hier à la conférence qui se tient à Paris. Ils voulaient obtenir, par le moyen de la conférence, un accord d'après lequel les nations importatrices européennes achèteraient le blé des pays du Danube.

Mais la résolution adoptée par les congressistes, tout en témoignant d'une disposition à acheter le blé danubien, est exprimée en des termes vagues et contient des réserves.

La conférence a commencé l'étude du *dumping* du blé russe sur les marchés déjà encombrés. Aucune décision n'a encore été prise.

x

TAUX D'INTERET

Régina. — Par 46 voix contre 10, la législature a approuvé hier soir, 24 courant, une résolution d'après laquelle on fera pression auprès du gouvernement fédéral pour obtenir, par législation, une réduction d'intérêts aux banques, compagnies d'hypothèques et de machines agricoles, à 7 pour cent.

Une autre résolution demande au fédéral une pension pour les aveugles.

x

Congrès de la Saskatchewan

(*Suite de la première page*)

Après une assez vive discussion, les congressistes ont adopté une résolution d'après laquelle l'Association s'oblige à demander au gouvernement de faire des lois strictes au sujet du mariage, afin d'empêcher la propagation des enfants affectés de maladies mentales. Parlant en faveur de la résolution, le Rév. W.-H. Adcock, commissaire d'école à Régina, a fortement soutenu la doctrine d'empêcher la propagation de ces enfants. Il dit que les enfants affectés de semblables maladies sont incurables, basant son assertion sur l'expérience des psychologistes américains. "Ce n'est certainement pas contre les lois de Dieu d'empêcher les mariages des *morons*", conclut-il.

Parmi les autres résolutions, nous remarquons l'enseignement du système monétaire, la distribution gratuite de l'*Acte scolaire* à tous les commissaires d'école, l'engagement d'assistants instituteurs dans les écoles d'une seule salle de classe ayant plus de 30 élèves, les dépenses réparties également entre le district et le gouvernement, la nomination, par le gouvernement, d'un surveillant qualifié avec mission de faire une inspection dans les nouvelles écoles de la province, l'autorisation pour la commission scolaire de verser $ 2 par année comme membre de la *Saskatchewan School Trustees' Association*, et payer les dépenses de voyages des délégués au congrès et la distribution gratuite des livres d'écoles dans les régions affectées par la sécheresse.

Une résolution touche aux argents versés par les résidents et non-rsidents aux écoles techniques. D'après un règlement, le gouvernement paye une moitié des dépenses d'entretien de ces écoles et la ville où elle est située, l'autre moitié.

Alors les étudiants non-résidents paient trois fois plus que les résidents pour leur instruction. La résolution demande un rajustement.

Dans une résolution, les délégués exigent que l'on fournisse gratuitement aux écoliers les livres de classe et que cesse le règlement exigeant des certificats obligatoires de santé pour les instituteurs.

Tannerie

Belles robes, lacets de courroies, peaux crues, cuir noir pour atelages, faits de vos propres peaux à un prix très économique. La plus grande tannerie de l'Ouest.

Ecrivez pour notre liste de prix et nos échantillons.

The Frank Massin
TANNING CO., LTD.
Brandon, Regina, Saskatoon, Calgary

Si vous vous sentez fatigué faites examiner vos yeux

Le montant d'énergie que consument des yeux malades est extraordinaire. Si vous avez de la peine à travailler faites examiner vos yeux immédiatement.

F. D. CULP
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale Pr.-Albert

TED. MATHESON
LIMITED
Adjoignant Banque Royale
TEL. 3057 RUE CENTRALE
Complets pour hommes faits sur commande
Echantillons choisis de première qualité
Royal York
CLOTHES
Tailored to Measure

Blue Chain Stores
PRINCE-ALBERT et WAKAW
Saskatchewan

Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Chaussures de tous genres

Vous pouvez être persuadé que vous recevrez pleine valeur de votre argent lorsque vous achetez à nos magasins. Nous remboursons l'argent à ceux qui sont distatisfaits.

NOUS PARLONS FRANCAIS

Pourquoi ne pas avoir de la plomberie moderne dans votre maison

Nous avons toujours en magasin des pompes de tous genres qui vous fourniront l'eau courante sur la ferme à un tour de robinet.

Termes 25 pour cent comptant, balance 12 paiements mensuels.

INFORMEZ-VOUS LA CHOSE VOUS INTERESSERA

Prince-Albert Plumbing & Heating
Company Limited
15 Rue Rivière Prince-Albert
TELEPHONE 2527

QUINCAILLERIE

NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET, ET NOS PRIX SONT LES MEILLEURS

NORTHERN HARDWARE LTD.
QUINCAILLERIE DE QUALITE
Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

SPECIAL ! ! !

SOUS Seulement 35 SOUS
Venez prendre votre diner au PALACE OF SWEETS
PRINCE-ALBERT
Entre 11½ heures et 2 heures de l'après-midi
Menu comprend: Soupe, poisson ou viande. Pain et beurre. Thé, café, dessert

Vin de Messe
(des harrack hills)
Manufacturé sous la surveillance des Pères Blancs de l'Afrique Nord

Echantillons sur demande
ARTICLES RELIGIEUX—OBJETS pour MISSIONS
Mêmes objets que vous achetez à la Mission
BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES ET SCOLAIRES
Livres récents au prix de librairie.
(demandez catalogue)

LANDY & Co., Limited
16 rue Dundas Ouest
TORONTO — — — — ONT.

Oxfords pour garçons, veau noir, trépointe goodyear, talon de cuir et plaque d'acier. Chaussure très durable.
Pointures 2 à 5½ Prix **3.95**

Valeur extraordinaire pour nos souliers de dames et demoiselles (pumps). Différentes largeurs. Talons hauteur moyenne ainsi que talons hauts recouverts. Soulier souple et très durables
Prix régulier $5.00, en vente pour **3.95**

Nous avons un beau choix d'oxfords pour hommes ainsi que de bottines à $5.00. Tous avec trépointes goodyear en cuir solide.

Lorsque vous achetez des chaussurts à notre magasin vous êtes assurésd'avoir une chaussure qui vous va bien et qui est très durable.

AARON'S SHOE STORE

NOUS REPARONS BIEN VOS CHAUSSURES

VOISIN DU STRAND AVENUE CENTRALE

TELEPHONE 2570

Roche's Limited

TELEPHONE 2120 — EPICIERS DE PREMIER ORDRE — AVENUE CENTRALE — TELEPHONE 2120

QUELQUES SUGGESTIONS POUR VOS ACHATS DE VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI, LES 27, 28 FEVRIER ET 2 MARS.

Sucre blanc 10 livres pour **58c**
Thé Malkins Orange Pekoe, la livre **50c**
Pois No 1 Royal City La boîte **19c**
Cocoa Fry's La boîte **25c**
Fromage Canadien, Meilleure qualité, la liv. **25c**
Cornichons la pinte **39c**
Rinso 3 paquets **29c**
Savon Sunlight 8 morceaux **35c**
Hamburger frais la livre **10c**
Annanas tranchés 3 boîtes **35c**
Tomates, grosses boîtes 2 pour **25c**
Graisse pure, Burns 3 livres **45c**
Blé d'inde de première qualité, 2 boîtes ... **25c**
Pommettes, boîtes de 2 1-2 livres **23c**
Noix (grenoble) la livre **45c**
Chocolats de fantaisie la livre **30c**
Miel pur 3 livres **39c**
Côtelettes de porc frais la livre **15c**